

Nations Unies

Union africaine



**Conseil économique
et social**



Union africaine

E/ECA/COE/36/7
AU/STC/FMEPI/EXP/7(III)
Distr. générale
10 mars 2017

Français
Original : anglais

**Commission économique pour l'Afrique
Comité d'experts
Trente-sixième réunion**

**Union africaine
Comité d'experts
Troisième réunion**

**Dixième Réunion annuelle conjointe du Comité
technique spécialisé de l'Union africaine sur les
finances, les affaires monétaires, la planification
économique et l'intégration et de la Conférence
des ministres africains des finances, de la
planification et du développement économique
de la Commission économique pour l'Afrique
Réunion des Comités d'experts
Dakar, 23-25 mars 2017**

Point 7 de l'ordre du jour provisoire*

Questions statutaires de la Commission économique pour l'Afrique

Projet de budget-programme pour l'exercice biennal 2018-2019

Titre V

Coopération régionale pour le développement

Chapitre 18

Développement économique et social en Afrique

(Programme 15 du plan-programme biennal pour la période 2018-2019)

Table des matières

Vue d'ensemble	2
Orientation générale	2
Vue d'ensemble des ressources	7
Autres éléments d'information	9

* E/ECA/COE/36/1-AU/STC/FMEPI/EXP/1(III)

A.	Direction exécutive et administration.....	11
B.	Programme de travail	15
	Sous-programme 1 Politique macroéconomique	15
	Sous-programme 2 Intégration régionale et commerce	18
	Sous-programme 3 Innovations, technologies et gestion des ressources naturelles de l’Afrique	23
	Sous-programme Statistiques	28
	Sous-programme 5 Renforcement des capacités.....	35
	Sous-programme 6 Problématique hommes-femmes et participation des femmes au développement	37
	Sous-programme 7 Activités sous-régionales de développement ...	40
	Sous-programme 8 Planification et administration du développement	56
	Sous-programme 9 Développement social	60
C.	Appui au programme.....	63

Vue d’ensemble

Tableau 18A.1
Ressources financières (En milliers de dollars des États-Unis)

Montant des crédits ouverts pour 2016-2017	151 269,7
Modification totale du montant des ressources	(2 264,7)
Montant proposé par le Secrétaire général pour 2018-2019	149 005,0

Orientation générale

- 18A.1 Le plan-programme biennal a pour objectif général de promouvoir un développement économique et social inclusif et durable qui contribue à accélérer la transformation structurelle de l’Afrique, conformément aux priorités et au projet établis par l’Agenda 2063 – L’Afrique que nous voulons et le Nouveau partenariat pour le développement de l’Afrique (NEPAD) de l’Union africaine, ainsi que par les objectifs de développement adoptés à l’échelon international, dont ceux contenus dans le Programme de développement durable à l’horizon 2030 (résolution 70/1 de l’Assemblée générale), le Programme d’action d’Addis-Abeba de la troisième Conférence internationale sur le financement du développement (résolution 69/313 de l’Assemblée générale, annexe) et les textes issus d’autres grandes conférences des Nations Unies et accords internationaux majeurs conclus depuis 1992.
- 18A.2 L’Agenda 2063 a été adopté par les chefs d’État et de gouvernement de l’Union africaine à la vingt-quatrième session ordinaire de la Conférence de l’Union africaine tenue en janvier 2015. Ce cadre résolument tourné vers l’avenir imprime à l’Afrique sa trajectoire environnementale pour les cinquante années à venir en se fondant sur la vision de l’Union africaine d’un continent intégré, prospère et pacifique, dirigé par ses propres citoyens et représentant une force mondiale sur la scène internationale.

- 18A.3 L'Agenda 2063 sert de guide régional à l'exécution du Programme 2030. En outre, le Programme d'action d'Addis-Abeba est entièrement intégré et vient contribuer aux moyens de mise en œuvre prévus par le Programme 2030. Ces trois programmes se renforcent donc mutuellement.
- 18A.4 Le plan-programme tient son mandat principal de la résolution 671A (XXV) du Conseil économique et social portant création de la Commission économique pour l'Afrique (CEA). D'autres missions ont été confiées à la Commission par l'Union africaine ainsi que par les textes et décisions issus de grandes conférences et de sommets mondiaux, comme la Conférence des Nations Unies sur le développement durable de 2012.
- 18A.5 Les résolutions adoptées à la quarante-huitième session de la Commission, tenue à Addis-Abeba en mars 2015, sont également à la base du plan-programme actuel. Il s'agit de la résolution 928 (XLVIII) de la Commission, intitulée « Mise en œuvre de l'Agenda 2063 : planification, mobilisation et financement au service du développement », de la résolution 929 (XLVIII) sur la troisième Conférence internationale sur le financement du développement, de la résolution 930 (XLVIII) sur le Forum régional africain pour le développement durable, de la résolution 931 (XLVIII) sur la révolution des données et le développement statistique, de la résolution 934 (XLVIII) sur le Programme d'action de Vienne en faveur des pays en développement sans littoral pour la décennie 2014-2024, et de la résolution 935 (XLVIII) sur les pays les moins avancés en Afrique.
- 18A.6 De nombreuses économies africaines ont connu une croissance soutenue au cours des 15 premières années du millénaire, leur développement économique et social affichant des progrès remarquables, notamment en ce qui concerne la réalisation de certains des objectifs du Millénaire pour le développement à l'horizon 2015. Bien que la croissance du produit intérieur brut africain soit passée de 3,7 % en 2013 à 3,9 % en 2014, ce résultat relativement bon à l'échelle mondiale reste encore bien en deçà de la croissance à deux chiffres nécessaire pour assurer une transformation structurelle.
- 18A.7 La croissance économique africaine s'est largement appuyée sur la consommation privée et la formation brute de capital, elles-mêmes soutenues par de meilleures pratiques de gouvernance et de gestion macroéconomique, une urbanisation continue, une classe moyenne en expansion qui stimule la demande agrégée, un développement des échanges commerciaux et des relations d'investissement avec les économies émergentes, et les récentes évolutions prometteuses en matière d'intégration régionale et de partenariats commerciaux au sein de la région.
- 18A.8 Bien que les perspectives économiques de l'Afrique restent positives à moyen terme, certains facteurs risquent de compromettre la croissance du continent, tels que la chute des cours du pétrole et d'autres produits de base, la lenteur de la reprise économique des pays développés, le durcissement des politiques monétaires mondiales, les chocs météorologiques et l'instabilité politique dans certains pays africains.
- 18A.9 La configuration et la qualité de la croissance que connaît actuellement l'Afrique sont telles que de vastes portions de la population restent prisonnières de la pauvreté et de la vulnérabilité, surtout dans les zones rurales et dans la périphérie des villes en

expansion. Les profondes inégalités qui perdurent à travers le continent ont également des conséquences économiques, sociales et politiques. À la longue, ces conséquences pourraient mettre à mal la croissance économique, la productivité et le développement des marchés. Elles risquent aussi d'affaiblir la confiance dans les gouvernements et les institutions, et de créer un terrain propice aux conflits ouverts et aux troubles sociaux, à l'image de ce qui s'est passé dans certains pays africains récemment. En définitive, l'objectif est de veiller à ce que les politiques publiques tendent la main aux laissés pour compte afin que ceux-ci puissent jouir des fruits légitimes du dividende démographique, tout en faisant gagner du terrain à l'égalité des genres et à l'autonomisation économique des femmes.

- 18A.10 La transformation structurelle des économies africaines reste la principale priorité, l'industrialisation étant la première stratégie pour réaliser cet objectif dans la pratique. Pour exécuter l'Agenda 2063 et réaliser les objectifs de développement durable, un profond remaniement des stratégies de croissance s'impose à l'échelle du continent tout entier.
- 18A.11 Les pays africains n'ont jamais connu de moment aussi opportun pour prendre la voie du développement durable. L'année 2015 a été marquée par trois accords mondiaux parfaitement en phase avec l'impératif d'une industrialisation continentale génératrice d'une croissance plus verte et plus inclusive. Les objectifs de développement durable placent l'égalité, la durabilité et les besoins fondamentaux universels au cœur de la stratégie économique mondiale commune. Le Programme d'action d'Addis-Abeba fournit un cadre complet pour le financement de l'industrialisation et la transformation structurelle de l'Afrique, en accordant une importance particulière à la mobilisation de ressources internes. L'Accord de Paris, adopté à la vingt et unième session de la Conférence des Parties à la Convention-Cadre des Nations Unies sur les Changements climatiques, annonce le passage à une économie mondiale à faibles émissions, en bonne voie de transformer ses systèmes énergétiques.
- 18A.12 La croissance et la transformation de l'Afrique ne sauraient se concevoir sans la transformation et la diversification de ses économies par l'industrialisation. La structure actuelle des exportations de marchandises du continent, dominée par les produits bruts et non transformés, ne s'accorde pas avec le niveau de développement envisagé. Le consensus se fait de plus en plus large quant à la nécessité de susciter d'urgence une croissance durable et inclusive et de s'assurer que les sources de cette croissance soient diversifiées afin de rendre l'Afrique moins vulnérable aux chocs endogènes et exogènes que sont par exemple les changements imprévus de la consommation mondiale, les crises financières, économiques et de la dette, et les effets des changements climatiques. À cet égard, il reste crucial de recourir à des politiques adéquates qui favorisent une croissance pour tous, une productivité croissante et une transformation structurelle au moyen de l'industrialisation, de la valeur ajoutée, de la diversification des exportations et de l'intégration régionale. La croissance et la transformation des économies africaines doit également passer par des améliorations dans les domaines suivants : la gestion du secteur public, la mobilisation de ressources internes, la lutte contre les flux financiers illicites et la réforme des politiques fiscales.

- 18A.13 La bonne exécution du Programme 2030 et de l'Agenda 2063 appelle une sensibilisation accrue aux enjeux de ces deux programmes, un renforcement de la capacité des organes de planification de les intégrer dans leurs cadres nationaux de planification, et la conception de moyens de financement et de mise en œuvre innovants, notamment en vue de la mobilisation de ressources internes et de l'exploitation de capitaux externes. Enfin, il faudra prévoir des ressources et des capacités renforcées aux fins de la collecte, du stockage et de l'analyse des données par des systèmes statistiques solides susceptibles de réaliser la révolution des données appelée à constituer l'artère nourricière des processus de suivi et d'examen.
- 18A.14 Sur la base de l'analyse ci-dessus, et compte dûment tenu du contexte développemental qui façonne la région et les principaux mandats de la Commission, la CEA situe son orientation programmatique dans la continuité du travail qu'elle a effectué au cours de l'exercice biennal 2014-2015, avec des améliorations visant à soutenir efficacement l'exécution et le suivi du Programme 2030, du Programme d'action d'Addis-Abeba et de l'Agenda 2063.
- 18A.15 Les améliorations programmatiques viseront les sept domaines interconnectés suivants, destinés à soutenir l'Agenda 2063 et son premier plan décennal de mise en œuvre (2014-2023) : a) le renforcement de la capacité des États membres, des communautés économiques régionales et de la Commission de l'union africaine d'assurer la cohérence et la coordination des objectifs de développement africains, b) l'intégration de l'Agenda 2063 et des objectifs de développement africains dans les cadres nationaux de planification et de fiscalité, c) le renforcement des capacités aux fins du suivi et de l'examen de l'Agenda 2063 et des objectifs de développement africains, d) le renforcement des systèmes statistiques des États membres, e) la mise en évidence et la mobilisation de ressources internes et externes pour financer l'exécution de l'Agenda 2063, y compris la lutte contre les flux financiers illicites, f) la mise à contribution de la science, de la technologie et de l'innovation, et g) l'exploitation des partenariats Sud-Sud et régionaux.
- 18A.16 La stratégie globale retenue par la Commission pour réaliser les objectifs du programme continuera de s'articuler autour de neuf sous-programmes interdépendants et complémentaires : la politique macroéconomique; l'intégration régionale et le commerce; les innovations, les technologies et la gestion des ressources naturelles de l'Afrique; les statistiques; le renforcement des capacités; la problématique hommes-femmes et la participation des femmes au développement; la planification et l'administration du développement; la politique de développement social. Des efforts particuliers ont été consacrés à la prise en compte des questions de genre dans les neuf sous-programmes du plan-programme biennal actuel.
- 18A.17 La Commission a pour objectifs stratégiques d'accroître son influence sur les politiques afin d'appuyer le programme de transformation de l'Afrique, d'augmenter son propre capital de crédibilité et de confiance en tant que fournisseur de services de qualité, fondés sur les faits et bien adaptés, dans les domaines de la recherche sur les politiques et de la diffusion du savoir, de développer les mécanismes de la responsabilité et la culture de l'apprentissage dans tous ses domaines d'activité, et de renforcer son efficacité opérationnelle afin d'être mieux à même d'assurer en

temps utile la livraison de ses produits de savoir et de ses services de renforcement des capacités.

- 18A.18 Les modalités de mise en œuvre associeront des travaux de recherche sur les politiques, générateurs de connaissances, de plaidoyers et de consensus, à des services consultatifs et de coopération technique. Pour ce faire, la CEA établira des analyses socioéconomiques et des rapports qui permettront d'examiner et de suivre les progrès accomplis par l'Afrique au regard de ses engagements mondiaux et régionaux, elle formulera relativement aux politiques des recommandations, directives et normes destinées à favoriser la concertation sur les mesures à prendre, elle organisera des échanges sur l'action à mener pour faciliter le consensus et l'adoption de positions régionales communes sur des questions d'importance, et assurera une assistance technique et le renforcement des capacités sous la forme de services consultatifs et de formations axés sur la diffusion des meilleures pratiques. La Commission continuera de veiller à la haute qualité et à l'efficacité de ses produits par le renforcement de ses procédures d'assurance de la qualité selon la politique établie en la matière.
- 18A.19 Les partenariats stratégiques continueront d'être au centre de la mise en œuvre du programme. Conformément à sa stratégie de partenariats, la CEA tire parti de ses atouts comparatifs pour s'allier à une grande variété de partenaires à l'intérieur comme à l'extérieur de l'Organisation des Nations Unies (ONU) et maximiser ainsi les effets de ses actions. À cette fin, la Commission maintiendra son engagement dans le travail du Comité exécutif pour les affaires économiques et sociales, principal instrument de cohérence des politiques et activités de développement de l'ONU et de renforcement de la collaboration des entités du Groupe des Nations Unies pour le développement. La coordination et la collaboration entre les organismes des Nations Unies menant des activités en Afrique continueront d'être resserrées dans le cadre des mécanismes de coordination régionale et sous-régionale convoqués par la CEA en vue d'appuyer les activités de l'Union africaine et du NEPAD à ces mêmes échelons, ainsi que dans le cadre du partenariat entre l'ONU et l'Union africaine au service du programme d'intégration et de développement de l'Afrique pour la période 2017-2027. Au niveau national, la CEA travaillera de près avec le système des coordonnateurs résidents afin de tirer parti des atouts inhérents aux organismes, fonds et programmes concernés.
- 18A.20 La CEA continuera de s'appuyer sur les partenariats qu'elle a conclus avec l'Union africaine, la Banque africaine de développement et d'autres organisations régionales et sous-régionales, de même que sur les actions communes qu'elle a entreprises avec des universités, des groupes de réflexion, d'autres institutions de recherche, la société civile et des organisations du secteur privé. Elle poursuivra également sa collaboration étroite avec d'autres commissions régionales dans le but d'élaborer des initiatives et des contributions conjointes tendant au renforcement de la dimension régionale du développement dans le monde.
- 18A.21 Dans le cadre des efforts qu'elle déploie en permanence pour renforcer l'efficacité organisationnelle et l'impact de ses activités de développement, la CEA s'est dotée d'un cadre de responsabilisation programmatique comprenant un tableau de bord des réalisations et une politique d'évaluation. Ces deux volets du dispositif ont été conçus pour mesurer les progrès et les réalisations dans un cadre axé sur les résultats, lequel est pleinement intégré dans les processus de

programmation et d'évaluation de la CEA. À cet égard, les cadres logiques de chaque sous-programme ont été révisés et affinés pour que les indicateurs de succès soient plus mesurables et pour tenir compte de la nouvelle orientation stratégique de la Commission.

Vue d'ensemble des ressources

18A.22 L'enveloppe budgétaire proposée pour l'exercice biennal 2018-2019 au titre du présent chapitre s'élève à 149 005 000 dollars avant actualisation des coûts, soit une diminution nette de 2 264 700 dollars par rapport au montant des crédits ouverts pour l'exercice biennal 2016-2017, qui s'élevait à 151 269 700 dollars. Ce montant inférieur s'explique principalement par les gains d'efficacité résultant du déploiement d'Umoja.

18A.23 La répartition des ressources est présentée dans les tableaux 18A.3 à 18A.5 ci-dessous.

Tableau 18A.2

Ressources financières par composante (En milliers de dollars des États-Unis)

1) Budget ordinaire

<i>Composante</i>	<i>2014-2015 (dépenses effectives)</i>	<i>2016-2017 (crédits ouverts)</i>	<i>2018-2019 (montant prévu)</i>
A. Organes directeurs	871,3	956,6	956,6
B. Direction exécutive et administration	13 733,3	17 503,3	17 440,6
C. Programme de travail	73 207,9	74 511,6	73 957,8
D. Appui au programme	52 542,2	57 298,2	56 650,0
Total partiel, 1)	140 354,7	151 269,7	149 005,0

2) Ressources extrabudgétaires

<i>Composante</i>	<i>2014-2015 (dépenses effectives)</i>	<i>2016-2017 (crédits ouverts)</i>	<i>2018-2019 (montant prévu)</i>
A. Organes directeurs	-	-	-
B. Direction exécutive et administration	2 675,6	1 591,7	1 239,7
C. Programme de travail	40 628,4	39 375,1	39 910,7
D. Appui au programme	336,3	368,3	-
Total partiel, 2)	43 640,3	41 335,1	41 150,0

1) Budget ordinaire

<i>Composante</i>	<i>2014-2015</i>	<i>2016-2017</i>	<i>2018-2019</i>
-------------------	------------------	------------------	------------------

	(dépenses effectives)	(crédits ouverts)	(montant prévu)
A. Organes directeurs	871,3	956,6	956,6
B. Direction exécutive et administration	13 733,3	17 503,3	17 440,6
C. Programme de travail	73 207,9	74 511,6	73 957,8
D. Appui au programme	52 542,2	57 298,2	56 650,0
Total partiel, 1)	140 354,7	151 269,7	149 005,0

2) Ressources extrabudgétaires

Composante	2014-2015 (dépenses effectives)	2016-2017 (crédits ouverts)	2018-2019 (montant prévu)
A. Organes directeurs	-	-	-
B. Direction exécutive et administration	2 675,6	1 591,7	1 239,7
C. Programme de travail	40 628,4	39 375,1	39 910,7
D. Appui au programme	336,3	368,3	-
Total partiel, 2)	43 640,3	41 335,1	41 150,0

Tableau 18A.3
Postes

Catégorie	Postes permanents		Postes temporaires							
	inscrits au budget ordinaire		Budget ordinaire		Quotes-parts hors budget ordinaire		Ressources extrabudgétaires			
	2016-2017	2018-2019	2016-2017	2018-2019	2016-2017	2018-2019	2016-2017	2018-2019		
Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur										
SGA	1	1	-	-	-	-	-	-	1	1
SSG	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
D-2	2	2	-	-	-	-	-	-	2	2
D-1	15	15	-	-	-	-	4	3	19	18
P-5	41	43	-	-	-	-	14	10	55	53
P-4/3	147	145	-	-	-	-	51	33	198	178
P-2/1	29	29	-	-	-	-	6	5	35	34
Total partiel	235	235	-	-	-	-	75	51	310	286
Catégories diverses										
Agents locaux	297	296	-	-	-	-	23	25	320	321
Total partiel	297	296	-	-	-	-	23	25	320	321
Agents des services généraux et des catégories apparentées										

Agents du Service mobile	-	-						-	-	
Administrateurs recrutés sur le plan national	14	15	-	-	-		1	4	15	19
Total partiel	14	15	-	-	-		1	4	15	19
Total	546	546					99	80	645	626

Autres éléments d'information

18A.24 La CEA a entrepris de promouvoir le principe de responsabilisation en mettant l'accent sur la responsabilité personnelle des membres de sa direction et de son personnel, en examinant et en révisant les processus visant à assurer une gestion et une exécution plus efficaces du programme, et en reconnaissant l'importance du rôle des organismes de contrôle et de la bonne mise en œuvre des recommandations acceptées. Aux fins du renforcement de la notion de responsabilité personnelle à tous les niveaux, elle s'est attachée au bon fonctionnement du système d'évaluation et de notation des fonctionnaires, en formant les points focaux, en assurant une transition sans accroc vers le système de gestion de la performance fondé sur Inspira, en fixant des échéances d'exécution et en surveillant de près le respect par tous les membres du personnel de l'échéancier du cycle d'évaluation. La Commission propose également des cours de formation plus nombreux dans les domaines de l'éthique, de l'intégrité et du perfectionnement professionnel. Il s'agit de la formation « Travailler ensemble : l'éthique professionnelle et l'intégrité dans notre travail quotidien », du « Programme de perfectionnement du personnel de direction », du « Programme de renforcement des capacités de gestion » et du « Programme de formation sur la sélection fondée sur les compétences et les techniques d'entretien ». Afin d'améliorer la responsabilisation et l'efficacité dans la gestion et l'exécution du programme, la Commission a produit un programme et un manuel de projet révisés et prend les dispositions nécessaires pour que tout le personnel engagé dans la gestion du programme, depuis le cadre dirigeant jusqu'à l'assistant administratif, soit formé conformément aux normes et meilleures pratiques internationales telles qu'elles ressortent, par exemple, de la méthodologie Prince2.

18A.25 En outre, la Commission a continué de promouvoir son cadre de responsabilisation programmatique afin d'assurer un suivi régulier de l'exécution du programme, de faciliter le processus décisionnel et de gérer les résultats. Les principales composantes du cadre de responsabilisation (le tableau de bord des réalisations, la stratégie d'assurance de la qualité et la politique d'évaluation) concourent à instaurer des pratiques opérationnelles crédibles qui renforcent la confiance suscitée par le rôle que la CEA joue dans le programme de transformation socioéconomique de la région et par la contribution qu'elle y apporte. Le cadre est fondé sur une conception intégrée des résultats et de la gestion des ressources, il assortit les mesures de responsabilisation de mesures incitatives, réunit les domaines de travail de la recherche factuelle sur les politiques et de la diffusion des produits de savoir afin de renforcer l'impact des politiques, et reconnaît le caractère essentiel de la gestion du savoir, des partenariats stratégiques et de la gestion des risques dans un cadre axé sur les résultats. Le cadre de responsabilisation fournit les bases

d'une bonne communication des résultats du développement aux publics interne et externe.

- 18A.26 La CEA s'est livrée à une série d'exercices d'évaluation au cours de l'exercice biennal 2016-2017, dont il est ressorti qu'en sa qualité de centre de réflexion visant à influencer les politiques, le secrétariat s'était montré efficace dans la mise à disposition de services consultatifs, de produits de savoir et d'outils de haute qualité dans tous ses domaines d'activité. Les évaluations ont également indiqué que le plan d'activités de la CEA répondait au projet de transformation du continent, que ses projets étaient bien conçus et atteignaient leurs objectifs, et que les volets de ces projets consacrés au renforcement des capacités accroissaient l'efficacité et l'efficience des institutions concernées de sorte qu'elles pouvaient assurer la pérennité de l'intervention de la CEA au-delà de la durée de vie des projets à proprement parler. Deux recommandations sont également ressorties de ces exercices : la CEA devrait améliorer la cohérence de son cadre de résultats afin de relier les objectifs de ses sous-programmes à ceux de l'organisation prise dans sa globalité, et elle devrait accentuer la prise en compte de la problématique du genre dans la conception et la réalisation de ses projets.
- 18A.27 Les ressources allouées à la continuité des opérations, soit 1 800 533 dollars en tout, continueront d'être utilisées pour mener à bien et financer diverses activités, dont le maintien d'un personnel spécialisé dans la préparation aux pandémies qui sera chargé de coordonner les activités de prévention et d'intervention face aux épidémies, en collaboration dynamique avec l'Organisation mondiale de la Santé et le dispositif sanitaire du pays concerné. Les activités comprendront également : une formation aux premiers secours, à la traumatologie et aux mesures à prendre en situation d'urgence ou de crise, dispensée au siège de la CEA, dans ses bureaux sous-régionaux et à l'Institut africain de développement économique et de planification (IDEP); une évaluation indépendante du plan de continuité des opérations de la CEA et de la préparation à la continuité des opérations, effectuée au siège de la Commission, dans les bureaux sous-régionaux et à l'IDEP, et s'étendant aux activités interinstitutions; la mise en place de l'appui, des installations et des équipements nécessaires au personnel essentiel, l'installation de serveurs d'applications pour l'hébergement des logiciels en nuage, et le maintien des fournitures à un niveau suffisant pour faire face aux crises et aux situations d'urgence.
- 18A.28 La Commission continue de prendre part aux travaux du Comité exécutif pour les affaires économiques et sociales, principal instrument de cohérence des politiques et activités de développement de l'ONU ainsi que de renforcement de la collaboration entre les entités du Groupe des Nations Unies pour le développement. Elle s'attache à renforcer la coordination interinstitutions et la collaboration entre les organismes des Nations Unies actifs en Afrique dans le cadre des mécanismes de coordination régionale et sous-régionale qu'elle convoque en vue d'appuyer les activités de l'Union africaine et du NEPAD à ces mêmes échelons. Elle travaille également en étroite collaboration avec d'autres commissions régionales dans le but d'élaborer des initiatives et des contributions conjointes tendant au renforcement de la dimension régionale du développement dans le monde. Au niveau national, la CEA travaillera de près avec le système des coordonnateurs résidents afin de tirer parti des atouts inhérents aux fonds et programmes concernés.

18A.29 La question des publications a été examinée dans le cadre de chaque sous-programme. Il est prévu que les publications en série et les publications isolées seront produites selon les chiffres fournis dans le tableau récapitulatif 18A.4, leur répartition programmatique se faisant selon les informations relatives à la production de chaque sous-programme.

Tableau 18A.4
Répartition des publications

	2014-2015 (nombre effectif)			2016-2017 (nombre estimatif)			2018-2019 (nombre prévu)		
	Support papier	Support électronique	Supports papier et électronique	Support papier	Support électronique	Supports papier et électronique	Support papier	Support électronique	Supports papier et électronique
En série	-	-	49	-	-	56	-	-	67
Isolées	-	-	68	-	-	88	-	-	94
Total	-	-	117	-	-	144	-	-	161

A. Direction exécutive et administration

18A.30 Les organes de direction exécutive et d'administration sont les suivants : le Cabinet du Secrétaire exécutif, la Division de la planification stratégique, des partenariats et de la qualité opérationnelle, la Division de l'information et de la gestion du savoir et le programme de continuité opérationnelle.

Tableau 18A.5
Objectifs de l'exercice biennal, réalisations escomptées, indicateurs de succès et mesure des résultats

Objectif de l'organisation : Veiller à ce que les mandats confiés par les organes délibérants soient mis en application de manière effective et à ce que les politiques et procédures de l'ONU soient respectées dans la gestion du programme de travail et des ressources humaines et financières.

Réalizations escomptées du secrétariat	Indicateurs de succès		Mesure des résultats				
			Exercice biennal	2018-2019	2016-2017	2014-2015	2012-2013
a) Renforcement de la coordination, de la planification et de la surveillances du programme de travail et des ressources y relatives	i) Augmentation du pourcentage de documents d'avant session soumis dans les délais impartis	<i>Objectif</i>	100%	98%	95%	--	
		<i>Estimation</i>		98%	95%	--	
		<i>Résultats effectifs</i>			95%	93%	
	ii) Fourniture efficace et en temps voulu des produits et services de la composante	<i>Objectif</i>	100%	100%	100%	100%	
		<i>Estimation</i>		98%	98%	98%	
		<i>Résultats effectifs</i>			99%	100%	
b) Développement des partenariats stratégiques et techniques nouveaux et existants	Augmentation du nombre et des types de nouveaux partenariats techniques et stratégiques conclus à l'appui des activités de la CEA relatives à la production de savoir, à la diffusion des produits de savoir et à sensibilisation concernant les politiques	<i>Objectif</i>	180	280	--	--	
		<i>Estimation</i>		160	233	--	
		<i>Résultats effectifs</i>			158	158	
c) Renforcement de l'apprentissage et de	Évaluations stratégiques et thématiques des sous-	<i>Objectif</i>	100%	--	--	--	

Réalizations escomptées du secrétariat	Indicateurs de succès	Exercice biennal	Mesure des résultats			
			2018-2019	2016-2017	2014-2015	2012-2013
la responsabilisation par la réalisation d'évaluations crédibles, fiables et utiles des programmes et projets de la CEA	programmes et projets menées et gérées selon les normes du Groupe des Nations Unies pour l'évaluation	Estimation		80%	--	--
		Résultats effectifs			--	--
d) Augmentation de la qualité des services et des produits de savoir de la CEA par des procédures d'assurance de la qualité améliorées	Examens qualitatifs efficaces de la pertinence stratégique des principaux produits et services de la CEA, y compris de ses publications phares	Objectif	100%	--	--	--
		Estimation		100%	--	--
		Résultats effectifs			100%	--
e) Élargissement de la base des ressources extrabudgétaires au moyen de financements extrabudgétaires accrus et prévisibles	Augmentation du volume des ressources extrabudgétaires (millions de dollars des États-Unis)	Objectif	46,2	51,7	73	44,5
		Estimation		39,8	72	52,4
		Résultats effectifs			49,6	58,2
f) Réduction de l'exposition de la CEA aux risques, notamment au risque que sa responsabilité juridique soit engagée et aux risques de contentieux	Pourcentage d'accords et d'instruments juridiques exposant la CEA à des risques, dont l'engagement de sa responsabilité, qui soient acceptables	Objectif	6	7	--	--
		Estimation		6	10	--
		Résultats effectifs			8	--
g) Fourniture efficace et en temps voulu des communications, publications, services de savoir et composantes TIC des sous-programmes de la CEA	Livraison en temps voulu des produits de la composante	Objectif	100	100	--	--
		Estimation		100	80	--
		Résultats effectifs			80	--
h) Introduction et mise en œuvre des stratégies de changement organisationnel relevant de la Division de l'information et de la gestion du savoir (communications, publications, gestion du savoir et TIC)	Mise en œuvre en temps voulu du plan d'activités de la Division de l'information et de la gestion du savoir (nombre de recommandations formulées dans les documents stratégiques)	Objectif	100	100	--	--
		Estimation		100	80	--
		Résultats effectifs			90	--
i) Appui efficace fourni aux organes directeurs sous la forme de services de communication, de documentation, de savoir et de	Appréciation favorable des utilisateurs des services de communication, de documentation, de savoir et de technologie de l'information et de la communication	Objectif	Très satisfaisant	Très satisfaisant	--	--
		Estimation		Très satisfaisant	Satisfaisant	--
		Résultats effectifs			Satisfaisant	--

Réalizations escomptées du secrétariat	Indicateurs de succès	Exercice biennal	Mesure des résultats			
			2018-2019	2016-2017	2014-2015	2012-2013
technologie de l'information et de la communication						
j) Renforcement efficace de la réputation médiatique de la CEA (articles de presse, couverture médiatique, réseaux sociaux, site Web, etc.)	Augmentation des mentions positives dont les recherches, recommandations et statistiques de la CEA font l'objet dans les médias pendant une campagne destinée à influencer sur les politiques	<i>Objectif</i>	10%	10%	--	--
		<i>Estimation</i>		10%	--	--
		<i>Résultats effectifs</i>			--	--
k) Allègement de l'empreinte carbone résultant des activités d'impression et de publication	Conformité des émissions à la norme de certification ISO 14001 :2004	<i>Objectif</i>	Objectif atteint	Objectif atteint	--	--
		<i>Estimation</i>		Objectif atteint	Objectif atteint	--
		<i>Résultats effectifs</i>			Objectif atteint	--

Note : Le signe « -- » dans le tableau ci-dessus signifie que l'information n'est pas disponible parce que l'indicateur est nouveau ou a été révisé pendant les exercices biennaux 2014-2015, 2016-2017 ou 2018-2019.

Facteurs externes

18A.31 La composante devrait atteindre les objectifs visés et parvenir aux réalisations escomptées si les États membres et les partenaires de développement a) continuent d'investir, en lui accordant un degré de priorité élevé, dans un développement économique et social inclusif et durable tendant à accélérer la transformation structurelle de l'Afrique, b) appuient efficacement la CEA en lui réservant les ressources ordinaires et extrabudgétaires nécessaires ainsi que des cadres institutionnels et directeurs favorables, c) continuent de faire appel à l'assistance technique de la CEA dans l'exécution de leurs politiques, programmes et projets, et d) mènent à bien des activités qui contribuent à la réalisation du programme de travail.

Produits

18A.32 Les produits de l'exercice biennal 2018-2019 seront les suivants :

Tableau 18A.6

Catégories de produits et produits finaux

Produits	Quantité
Service des organes intergouvernementaux et des organes d'experts (budget ordinaire et ressources extrabudgétaires)	
Service fonctionnel des réunions :	
1. CEA, cinquante et unième et cinquante-deuxième sessions de la Commission : Conférence des ministres africains des finances, de la planification et du développement économique, Comité d'experts et organes subsidiaires	8
Documentation destinée aux organes délibérants	
2. Rapport du Secrétaire exécutif sur les activités de la CEA (rapport annuel de la CEA)	2
3. Rapport sur l'exécution du programme de la CEA pour l'exercice biennal 2018-2019	1
4. Projet de cadre stratégique de la CEA pour l'exercice biennal 2020-2021	1

5. Projet de budget-programme de la CEA pour l'exercice biennal 2020-2021	1
6. Documents de réflexion	2
7. Rapports annuel et biennal relatifs au programme de la CEA (rapport de 2017 en 2018 et rapport de 2018 en 2019)	2
Publications en série	
8. Rapports annuels d'évaluation	2
9. Rapports annuels sur l'assurance de la qualité	2
10. Plan d'activités de la CEA pour 2018 et 2019	2
Autres activités de fond	
Manifestations spéciales :	
11. Onzième Forum pour le développement de l'Afrique	1
12. Planification et service fonctionnel des réunions d'information des ambassadeurs	1
13. Tables rondes des partenaires (2 en 2018 et 2 in 2019)	4
14. Conférence des Nations Unies pour les annonces de contributions	2
Coopération internationale et coordination et liaison interinstitutions	
15. Contribution aux produits communs : appui aux activités du Bureau d'appui au secrétariat conjoint, établi par la CEA, l'Union africaine et la Banque africaine de développement, et aux activités de la Coalition pour le dialogue sur l'Afrique	2
16. Contribution aux produits communs : appui fonctionnel et administratif au Consortium pour endiguer les flux financiers illicites, et aux initiatives spéciales du Cabinet du Secrétaire exécutif, telles que le Groupe d'experts de haut niveau sur les migrations	2
Documentation technique	
17. Réalisation et publication de quatre revues scientifiques sur les politiques, dont trois en coédition	1
Produits électroniques, audio et vidéo – films, vidéos, émissions radio (actualité, documentaires, reportages)	
18. CEA, cinquante et unième et cinquante-deuxième sessions de la Commission, Conférence des ministres africains des finances, de la planification et du développement économique : couverture médiatique, bulletin quotidien, exposition thématique consacrée aux 60 ans de la CEA, lancement du <i>Rapport économique sur l'Afrique</i>	1
19. Septième Conférence sur les changements climatiques et le développement en Afrique : couverture médiatique, bulletin quotidien, documentaire sur les effets des changements climatiques	
20. Onzième Forum pour le développement de l'Afrique : couverture médiatique, bulletin quotidien, formation des médias et documentaire sur un sujet apparenté	

21. Comité de statistique : couverture médiatique, table ronde à l'intention des médias, formation des médias et documentaire sur un sujet apparenté	1
Projet opérationnel	
22. Livre illustré de grand format présentant un panorama photographique de l'Afrique réalisé par un photographe de voyage et destiné à compléter le <i>Rapport économique sur l'Afrique</i> consacré aux 60 ans de la CEA	1
Bourses	
23. Universitaires invités, boursiers et stagiaires appelés à contribuer à la culture de planification de la Commission	2
24. Boursiers, universitaires invités et stagiaires appelés à contribuer au programme de bourses de recherche avancée afin d'établir et de promouvoir une dynamique et une culture institutionnelles de recherche	1
25. Universitaires invités, boursiers et stagiaires appelés à renforcer les capacités d'assurance de la qualité de la CEA	2
26. Universitaires invités, boursiers et stagiaires appelés à renforcer la fonction de gestion des programmes de la CEA	2
Appui administratif – Administration générale	
27. Services juridiques consistant notamment à examiner et à approuver les accords et à fournir des formations	1
Services de contrôle interne (budget ordinaire et ressources extrabudgétaires)	
28. Examen et actualisation des procédures d'assurance de la qualité	1
29. Examens des principaux produits et services de la CEA	12
30. Examen et actualisation du <i>Manuel de gestion des programmes</i> et des outils connexes, aux fins de leur alignement sur Umoja (Umoja Extension-2 et module de gestion des programmes)	1
31. Réunions périodiques d'examen de l'exécution et de la gestion des programmes et du budget, rapports d'exécution des programmes et du budget au niveau des sous-programmes	4
32. Réunions d'examen conjoint de l'exécution des programmes	4
33. Forums d'examen des projets menés dans le cadre de l'arrangement financier conjoint	4
Évaluations stratégiques, thématiques et des sous-programmes (projets et programmes)	
34. Évaluation finale des projets relevant du Compte pour le développement	3
35. Évaluation finale de l'arrangement financier conjoint	1
36. Évaluation thématique (afin d'arrêter les thèmes)	2
37. Examen des politiques d'évaluation et d'assurance de la qualité	2

B. Programme de travail

Sous-programme 1

Politique macroéconomique

18A.33 La responsabilité opérationnelle du sous-programme incombe à la Division des politiques macroéconomiques. Le sous-programme sera exécuté conformément à la stratégie décrite au sous-programme 1 du programme 15 du plan-programme biennal pour la période 2018-

2019 (A/71/6/Rev.1). Il s'agira en priorité d'aider les pays africains à accélérer la transformation qui doit les faire passer de la catégorie des pays à faible revenu à celle des pays à revenu intermédiaire. Un élément important de cette stratégie consistera à mener des travaux de recherche appliquée en vue de formuler des recommandations destinées à aider les États membres à concevoir des politiques et des programmes macroéconomiques susceptibles d'assurer une forte croissance qui profite à tous et soit viable pour l'environnement, de créer des possibilités d'emploi, de promouvoir l'égalité des genres et l'autonomisation des femmes, et d'accélérer le développement économique dans un contexte de bonne gouvernance économique. Le sous-programme aura la charge d'établir le rapport intérimaire de la Commission sur les objectifs de développement durable, moyennant les contributions des autres sous-programmes.

Tableau 18A.7

Objectifs de l'exercice biennal, réalisations escomptées, indicateurs de succès et mesure des résultats

Objectif de l'organisation : Accélérer la transformation économique et le développement inclusif de l'Afrique

Réalizations escomptées du secrétariat	Indicateurs de succès		Mesure des résultats			
			Exercice biennal	2018-2019	2016-17	2014-15
a) Renforcement de la capacité des États membres d'établir des prévisions, d'effectuer des analyses macroéconomiques et de concevoir, mettre en œuvre et surveiller des plans et stratégies de développement favorables à la croissance pour tous, au développement durable et à la transformation structurelle	a) i) Augmentation du nombre d'États membres qualifiant les modèles prévisionnels, les outils de planification et les produits de savoir de la Commission d'« utiles » ou de « très utiles » pour la conception et la mise en œuvre de politiques et plans macroéconomiques de croissance pour tous et de transformation structurelle	<i>Objectif</i>	18	12	10	--
		<i>Estimation</i>		12	6	--
		<i>Résultats effectifs</i>			10	--
	ii) Augmentation du nombre d'États membres bénéficiant de l'aide de la CEA pour intégrer et mettre en œuvre les programmes de développement convenus à l'échelon international dans la planification de leur développement et dans leurs cadres directeurs	<i>Objectif</i>	6	--	--	--
		<i>Estimation</i>		6	--	--
		<i>Résultats effectifs</i>			--	--
b) Renforcement de la capacité des États membres d'accélérer le développement du secteur privé et de mobiliser des ressources internes et externes en faveur de la transformation structurelle, de la croissance pour tous et du développement durable	b) Augmentation du nombre d'États membres qualifiant d'« utile » ou de « très utile » l'appui apporté par la CEA à l'élaboration de politiques de mobilisation de ressources internes et externes et de développement du secteur privé	<i>Objectif</i>	18	12	10	--
		<i>Estimation</i>		12	10	--
		<i>Résultats effectifs</i>			10	--
c) Renforcement de la capacité des États membres d'améliorer la gouvernance économique ainsi que la gestion et la prestation de	c) Augmentation du nombre d'États membres qualifiant d'« utile » ou de « très utile » l'appui apporté par	<i>Objectif</i>	30	--	--	--
		<i>Estimation</i>		25	--	--

Réalizations escomptées du secrétariat	Indicateurs de succès	Mesure des résultats				
		Exercice biennal	2018-2019	2016-17	2014-15	2012-13
services du secteur public	la CEA à l'élaboration de politiques d'amélioration de la gouvernance politique et de la gestion du secteur public	Résultats effectifs		--	--	--

Facteurs externes

18A.34 Le sous-programme devrait atteindre les objectifs visés et parvenir aux réalisations escomptées si les conditions suivantes sont réunies : a) les États membres et les décideurs nationaux soutiennent les efforts entrepris par la CEA et sont pleinement acquis à l'incorporation de politiques macroéconomiques dans leurs plans nationaux de développement; b) l'évolution de la situation macroéconomique et politique n'entraîne pas de réduction des ressources destinées à l'exécution du programme; c) les gouvernements ont la volonté de mener des réformes de leurs institutions et de leurs orientations ainsi que de créer un environnement qui permette aux autres parties prenantes de contribuer utilement aux processus de développement et de gouvernance continentaux, régionaux et nationaux ; d) les données nécessaires aux analyses et prévisions servant de base aux conseils relatifs aux politiques à mener sont disponibles en temps utile et exactes.

Produits

18A.35 Les produits de l'exercice biennal 2018-2019 seront les suivants :

Tableau 18A.8

Catégories de produits et produits finaux

Produits	Quantité
Service des organes intergouvernementaux et des groupes d'experts (budget ordinaire)	
Documentation destinée aux organes délibérants :	
1. Rapports à la Conférence des ministres africains des finances, de la planification et du développement économique sur l'évolution récente de la situation économique et sociale en Afrique (soumis lors de la Semaine du développement de l'Afrique)	2
Autres services :	
Groupes spéciaux d'experts :	
2. Rapport intérimaire sur les objectifs de développement durable	2
3. Examen du projet du Rapport économique sur l'Afrique	2
4. Amélioration de l'efficacité du modèle macroéconomique de la CEA	1
5. Thème et méthodologie du Rapport sur la gouvernance en Afrique VI	1
6. Examen du projet du Rapport sur la gouvernance en Afrique VI	1
7. Nouveaux enjeux de la gouvernance économique	1
8. Financiarisation et transformation structurelle en Afrique	1
9. Nouveaux enjeux du développement du secteur privé	1
	1
Autres activités de fond (budget ordinaire et ressources extrabudgétaires)	
Publications en série :	
10. Rapport intérimaire sur les objectifs de développement durable	2
11. Rapport économique sur l'Afrique	2

<i>Produits</i>	<i>Quantité</i>
Publications isolées :	
12. Nouveaux enjeux de la planification du développement : les informations climatiques au service d'une planification efficace	1
13. Sixième édition du Rapport sur la gouvernance en Afrique	1
14. Nouveaux enjeux de la transformation structurelle économique inclusive des pays africains	1
15. Nouveaux enjeux macroéconomiques en Afrique	1
16. Nouveaux enjeux de la gouvernance économique	1
17. Financiarisation et transformation structurelle en Afrique	1
18. Nouveaux enjeux du développement du secteur privé	1
Brochures, prospectus, fiches d'information, planches murales et pochettes de documentation :	
19. Déploiement du modèle macroéconomique de la CEA à l'intention des États membres	1
Manifestations spéciales :	
20. Lancement régional et international du <i>Rapport économique sur l'Afrique</i>	10
21. Lancement du <i>Rapport sur les objectifs de développement durable</i>	2
22. Lancement du <i>Rapport sur la gouvernance en Afrique VI</i>	1
23. Conférence économique africaine	2
Documentation technique :	
24. Notes d'orientation sur les nouveaux enjeux et défis économiques de la croissance et du développement en Afrique	7
Coopération internationale et coordination et liaison interinstitutions (budget ordinaire)	
Contributions aux produits communs :	
25. <i>Situation et perspectives de l'économie mondiale</i> , en collaboration avec le Département des affaires économiques et sociales de l'ONU	2
26. Rapport du Secrétaire général sur les progrès accomplis par les pays les moins avancés en Afrique dans la mise en œuvre du Programme d'action d'Istanbul, en collaboration avec le Bureau du Haut-Représentant pour les pays les moins avancés, les pays en développement sans littoral et les petits États insulaires en développement	2
Coopération technique (ressources extrabudgétaires)	
Bourses :	
27. Universitaires invités, boursiers et stagiaires appelés à contribuer au renforcement des capacités relatives aux questions de développement et à l'analyse des politiques	4
Projets opérationnels (aux échelons national, régional et interrégional) :	
28. Mise en œuvre et suivi des activités visant à atteindre les objectifs de développement durable en Afrique	1
29. Planification du développement des États membres grâce à la modélisation macroéconomique	1
30. Appui au Consortium pour endiguer les flux financiers illicites en provenance de l'Afrique	1

Sous-programme 2 Intégration régionale et commerce

18A.36 La responsabilité opérationnelle du sous-programme incombe à la Division de l'intégration régionale et du commerce. Le sous-

programme sera exécuté conformément à la stratégie décrite au sous-programme 2 du programme 15 du plan-programme biennal pour la période 2018-2019 (A/71/6/Rev.1). Il sera axé sur : a) le renforcement de la capacité des États membres et des communautés économiques régionales d'assurer l'élaboration, l'exécution et le suivi de politiques et programmes visant à accélérer l'industrialisation, une attention particulière étant accordée aux infrastructures régionales, aux chaînes de valeur régionales, à la sécurité alimentaire et à l'agriculture; b) le renforcement de la capacité des États membres et des communautés économiques régionales d'assurer l'élaboration, l'exécution et le suivi de politiques visant le commerce intra-africain et international, ainsi que de créer des conditions propices aux investissements; c) le renforcement de la capacité des États membres d'assurer l'élaboration, l'exécution et le suivi de politiques et programmes fonciers qui garantissent des droits fonciers sûrs, respectueux de l'égalité entre les genres, et une utilisation et une gestion efficaces et rationnelles des terres dans une optique de développement durable. Une collaboration étroite sera engagée avec les autres sous-programmes, en particulier avec les sous-programmes 5 et 7, aux fins de la livraison des produits.

Tableau 18A.9

Objectifs de l'exercice biennal, réalisations escomptées, indicateurs de succès et mesure des résultats

Objectif de l'organisation : assurer entre les États membres une coopération et une intégration régionales qui leur permettent de faire face aux défis de la transformation structurelle de l'Afrique

Réalizations escomptées du secrétariat	Indicateurs de succès	Exercice biennal	Mesure des résultats			
			2017-2018	2016-2017	2014-2015	2012-2013
a) Renforcement de la capacité des États membres et des communautés économiques régionales d'assurer l'élaboration, l'exécution et le suivi de politiques et programmes visant à accélérer l'industrialisation, en mettant l'accent sur les infrastructures régionales, les chaînes de valeur régionales, la sécurité alimentaire et l'agriculture	a) i) Augmentation du nombre d'États membres et de communautés économiques régionales qui se fondent sur les politiques proposées par la CEA pour assurer l'élaboration, l'exécution et le suivi de programmes relatifs aux infrastructures, aux chaînes de valeur régionales, à la sécurité alimentaire et à l'agriculture, compte dûment tenu de la dimension du genre	<i>Objectif</i>	20	20	--	--
		<i>Estimation</i>		20	15	--
		<i>Résultats effectifs</i>			15	--
	ii) Augmentation du nombre d'États membres qui intègrent l'industrialisation dans leurs politiques nationales de développement et leurs cadres nationaux de planification	<i>Objectif</i>	45	15	--	--
		<i>Estimation</i>		15	6	--
		<i>Résultats effectifs</i>			6	--
b) Renforcement de la capacité	b) i) Augmentation du nombre	<i>Objectif</i>	54	41	--	--

des États membres et des communautés économiques régionales d'assurer l'élaboration, l'exécution et le suivi de politique et programmes visant le commerce intra-africain et international, et de créer des conditions propices aux investissements	qui assurent l'exécution d'États membres et de communautés économiques régionales et le suivi de politiques visant à stimuler le commerce intra-africain ou à attirer des investissements directs étrangers et africains transfrontaliers	<i>Estimation</i>	45	29	--	
		<i>Résultats effectifs</i>		29	--	
	ii) Augmentation du nombre d'États membres, parmi ceux appartenant à des zones de libre-échange régionales, dont celles des communautés économiques régionales, ainsi qu'à des unions douanières et monétaires, qui ont harmonisé leurs politiques commerciales conformément aux exigences arrêtées pour la création de la zone de libre-échange continentale	<i>Objectif</i>	20	20	--	--
		<i>Estimation</i>		20	15	--
		<i>Résultats effectifs</i>			15	--
c) Renforcement de la capacité des États membres d'assurer l'élaboration, l'exécution et le suivi de politiques et programmes fonciers qui garantissent des droits fonciers sûrs et respectueux de l'égalité entre les genres, ainsi qu'une utilisation et une gestion efficaces et rationnelles des terres, dans une optique de développement durable	c) Augmentation du nombre d'États membres et de communautés économiques régionales qui assurent l'exécution et le suivi de politiques et programmes fonciers conformes aux directives régissant les politiques foncières et à d'autres recommandations pertinentes	<i>Objectif</i>	20	22	--	--
		<i>Estimation</i>		22	17	--
		<i>Résultats effectifs</i>			17	--

Facteurs externes

18A.37 Le sous-programme devrait atteindre les objectifs visés et parvenir aux réalisations escomptées si les conditions suivantes sont réunies : a) les États membres et les partenaires de développement restent acquis au principe et priorités fondamentaux des textes issus des grands sommets et conférences sur la transformation économique et le développement durable; b) les communautés économiques régionales et les États membres s'engagent à intégrer dans leurs plans d'action nationaux et régionaux, et à mettre en œuvre de manière assidue, les recommandations issues des travaux de recherche sur les politiques menés par le sous-programme; c) les États membres de l'Union africaine concluent les négociations de la zone de libre échange continentale et établissent celle-ci en 2017.

Produits

18A.38 Les produits de l'exercice biennal 2018-2019 seront les suivants :

Tableau 18A.10
Catégories de produits et produits finaux

<i>Produits</i>	<i>Quantité</i>
Service des organes intergouvernementaux et des organes d'experts (budget ordinaire)	
Service fonctionnel des réunions :	
1. Onzième session du Comité de la coopération et de l'intégration régionales	1
Documentation à l'intention des organes délibérants :	
2. Coopération et intégration régionales	1
3. Comment les États membres uniformisent les conditions régissant les investissements intra-africains et envisagent de partager leurs meilleures pratiques	1
4. État de la sécurité alimentaire en Afrique	1
5. Mises à jour sur la situation du commerce international et intra-africain	1
6. Réexamen des politiques, législations et institutions dans la perspective du développement industriel de l'Afrique	1
7. Progrès accomplis dans l'élaboration et la mise en œuvre des politiques foncières en Afrique	1
Autres services :	
Groupes spéciaux d'experts :	
8. Politiques d'uniformisation des conditions régissant les investissements intra-africains par la mise en place d'une zone commune d'investissement au sein de la zone de libre-échange continentale	1
9. <i>État de l'intégration régionale en Afrique IX</i>	1
10. Transformation de l'agriculture africaine grâce au renforcement de la résilience et à la gestion des risques	1
11. Révision des politiques, législations et institutions dans la perspective du développement industriel de l'Afrique	1
12. Harmonisation des politiques foncières pour promouvoir l'intégration régionale en Afrique	1
Autres activités de fond (budget ordinaire)	
Publications isolées :	
13. Politiques d'uniformisation des conditions régissant les investissements intra-africains par la mise en place d'une zone commune d'investissement au sein de la zone de libre-échange continentale	1
14. Transformation de l'agriculture africaine grâce au renforcement de la résilience et à la gestion des risques	1
15. Neuvième édition de <i>l'État de l'intégration en Afrique</i>	1
16. Révision des politiques, législations et institutions dans la perspective du développement industriel de l'Afrique	1
17. Harmonisation des politiques foncières pour promouvoir l'intégration régionale en Afrique	1
Brochures, prospectus, fiches d'information, planches murales et pochettes de documentation :	
18. Notes d'orientation sur l'état de l'agribusiness, des agro-industries et des pôles de croissance industrielle	2
19. Élaboration de guides électroniques sur les investissements	2
20. Notes d'orientation, directives et trousseaux d'outils sur les infrastructures, l'énergie et l'industrialisation en Afrique	1
21. Études et notes d'orientation sur des questions d'actualité relatives au commerce international et intrarégional	1
22. Pochettes d'informations sur les activités du Centre africain pour les politiques commerciales	2

<i>Produits</i>	<i>Quantité</i>
23. Notes d'orientation sur les politiques et la gouvernance foncières	2
24. Revue sur les politiques et la gouvernance foncières en Afrique	1
Manifestations spéciales :	
25. Forum sur le commerce en Afrique	1
26. Conférence sur les politiques foncières en Afrique	1
Coopération technique (budget ordinaire et ressources extrabudgétaires)	
Formations de groupe (séminaires, ateliers, colloques) :	
27. Programme de formation, en collaboration avec l'IDEP, portant sur l'économie commerciale, l'intégration régionale et le renforcement des capacités dans la perspective de la zone de libre-échange continentale, les politiques commerciales et la transformation structurelle, l'aide au commerce, et la modélisation commerciale de base, intermédiaire et avancée	2 1
28. Dialogue africain de haut niveau sur la politique commerciale	
29. Formation des parties prenantes aux politiques et à la gouvernance foncières	2
Bourses :	
30. Universitaires invités, boursiers et stagiaires appelés à contribuer au renforcement des capacités d'analyse et de gestion des questions de politique commerciale	1
31. Universitaires invités, boursiers et stagiaires appelés à contribuer au renforcement des capacités en matière de politiques foncières inclusives en Afrique	1
32. Universitaires invités, boursiers et stagiaires appelés à contribuer au renforcement des capacités d'élaboration et de mise en œuvre des politiques et programmes en lien avec l'industrialisation, les infrastructures, l'énergie, les investissements, l'agriculture et la sécurité alimentaire en Afrique	3
33. Subventions à différentes institutions spécialisées dans la gestion des terres et le commerce, ainsi qu'à des universités, des États membres et d'autres parties prenantes	2
Projets opérationnels (aux échelons national, régional et interrégional) :	
34. Appui analytique au Programme de développement des infrastructures en Afrique de l'Union africaine	1
35. Appui analytique à la mise en œuvre du Plan d'action de Vienne	2
36. Programme de politiques de transport en Afrique	1
37. L'énergie dans le cadre des objectifs de développement durable (Cadre de suivi mondial)	2
38. Lancement de l'initiative « Industrialiser l'Afrique »	1
39. Administration de l'Observatoire de l'intégration régionale en Afrique	2
40. Programme foncier de l'Union africaine visant à renforcer les capacités des États membres et des organisations régionales et sous-régionales de concevoir et de mettre en œuvre des politiques foncières en Afrique par l'intermédiaire du Centre africain pour les politiques foncières	2
41. Programme de l'Union africaine pour l'intensification du commerce africain et le renforcement des capacités des États membres et des communautés économiques régionales dans le but d'accroître la part du continent dans le commerce international par l'intermédiaire du Centre africain pour les	2

Produits

Quantité

politiques commerciales

Sous-programme 3 Innovations, technologies et gestion des ressources naturelles de l'Afrique

18A.39 La responsabilité opérationnelle de ce sous-programme incombe à la Division des initiatives spéciales. Le sous-programme sera exécuté conformément à la stratégie décrite au sous-programme 3 du programme 15 du plan-programme biennal pour la période 2018-2019 (A/71/6/Rev.1). L'orientation stratégique du sous-programme sera principalement déterminée par l'Agenda 2063, le Programme 2030, l'Accord de Paris, les Modalités d'action accélérées des petits États insulaires en développement (Orientations de Samoa) et les mesures prises pour donner suite au Sommet mondial sur la société de l'information. Le sous-programme s'intéressera en particulier aux accords visant à tirer parti des technologies et des innovations, à mettre le secteur minier au service du développement durable et à créer des voies de développement sobres en carbone et résilientes face aux changements climatiques; il mettra également l'accent sur l'autonomisation des femmes par l'intégration des questions de genre dans ses activités, sur la réduction de la pauvreté et sur le partenariat mondial pour le développement. Il collaborera étroitement avec les autres sous-programmes, en particulier avec le sous-programmes 5, pour ce qui concerne la livraison de ses produits.

Tableau 18A.11

Objectifs de l'exercice biennal, réalisations escomptées, indicateurs de succès et mesure des résultats

Objectif de l'organisation : adopter et lancer de nouvelles initiatives tendant à faire progresser le développement durable et équitable en Afrique

Réalizations escomptées du secrétariat	Indicateurs de succès	Exercice biennal	Mesure des résultats				
			2017-2018	2016-2017	2014-2015	2012-2013	
a) Renforcement de la capacité des États membres de mettre au point et d'exploiter de nouvelles technologies et des innovations pour les mettre au service du développement	a) i) Augmentation du nombre d'initiatives nationales, sous-régionales et régionales visant à mettre les nouvelles technologies et les innovations au service du développement	<i>Objectif</i>	5	10	20	--	
		<i>Estimation</i>	--	5	20	15	
		<i>Résultats effectifs</i>	--		5	15	
	ii) Augmentation du nombre d'États membres qui, se fondant sur les travaux de recherche et de sensibilisation de la CEA et prenant en compte la dimension du genre, ont adopté des politiques ou des		<i>Objectif</i>	4	5	5	--
			<i>Estimation</i>		4	5	--
			<i>Résultats effectifs</i>			4	--

		<i>Mesure des résultats</i>				
<i>Réalisations escomptées du secrétariat</i>	<i>Indicateurs de succès</i>	<i>Exercice biennal</i>	<i>2017-2018</i>	<i>2016-2017</i>	<i>2014-2015</i>	<i>2012-2013</i>
	cadres réglementaires visant à exploiter les nouvelles technologies et les innovations					
	iii) Augmentation du nombre d'initiatives nationales, régionales et continentales visant à appliquer les textes issus du Sommet mondial sur la société de l'information et les dispositions prises dans son prolongement	<i>Objectif</i>	4	--	--	--
		<i>Estimation</i>		4	--	--
		<i>Résultats effectifs</i>			--	--
	iv) Augmentation du nombre de recommandations stratégiques relatives à la science, la technologie et l'innovation, issues des grandes conférences des Nations Unies, qui ont été appliquées par suite de l'appui technique et des services consultatifs fournis par la CEA	<i>Objectif</i>	4	--	--	--
		<i>Estimation</i>		4	--	--
		<i>Résultats effectifs</i>			--	--
b) Renforcement de la capacité des États membres d'élaborer et de mettre en œuvre des réformes stratégiques en vue de soutenir l'économie verte dans le cadre du développement durable	b) Augmentation du nombre d'États membres qui, se fondant sur les recommandations de la CEA et prenant en compte la dimension du genre, ont élaboré ou mis en œuvre des réformes stratégiques en vue de soutenir l'économie verte dans le cadre du développement durable	<i>Objectif</i>	5	5	2	--
		<i>Estimation</i>		5	2	--
		<i>Résultats effectifs</i>			2	--
c) Renforcement de la capacité des États membres et d'autres parties prenantes d'élaborer et de mettre en œuvre des politiques, stratégies et cadres de gestion des ressources minérales conformément à la Vision africaine des mines	c) Augmentation du nombre d'États membres bénéficiant de l'aide de la CEA qui, prenant en compte la dimension du genre, ont lancé des stratégies et initié des politiques de gestion des ressources minérales et autres ressources naturelles conformes à la Vision	<i>Objectif</i>	15	10	5	--
		<i>Estimation</i>		10	5	--
		<i>Résultats effectifs</i>			5	--

Réalizations escomptées du secrétariat	Indicateurs de succès	Exercice biennal	Mesure des résultats			
			2017- 2018	2016- 2017	2014- 2015	2012- 2013
africaine des mines						
d) Renforcement de la capacité des États membres et autres parties prenantes d'intégrer et de mettre en œuvre des stratégies d'adaptation aux changements climatiques dans le cadre des politiques, stratégies et programmes de développement sectoriels et nationaux de première importance, afin de réduire la vulnérabilité et de renforcer la résilience face aux effets des changements climatiques	d) i) Augmentation du nombre d'États membres qui, grâce à l'appui de la CEA et prenant en compte la dimension du genre, ont élaboré, adapté ou mis en œuvre des cadre ou réformes stratégiques relatifs aux changements climatiques et au développement	<i>Objectif</i>	15	12	10	--
		<i>Estimation</i>		10	10	--
		<i>Résultats effectifs</i>			5	--
	d) ii) Augmentation du nombre de travaux de recherche qui ont été menés à bien ou d'initiatives qui ont été lancées dans le domaine des changements climatiques, grâce à l'appui de la CEA, en vue de la mise en œuvre d'accords environnementaux multilatéraux relatifs aux changements climatiques, du renforcement des capacités des bénéficiaires et de la création de conditions facilitant l'intégration de la question des changements climatiques dans la planification et les pratiques	<i>Objectif</i>	15	--	--	--
		<i>Estimation</i>		--	--	--
		<i>Résultats effectifs</i>			--	--

Facteurs externes

18A.40 Le sous-programme devrait atteindre les objectifs visés et parvenir aux réalisations escomptées si les conditions suivantes sont réunies : a) les gouvernements continuent d'inscrire les nouvelles technologies, l'innovation et les réformes relatives au genre parmi les priorités de leurs politiques en matière de développement; b) ils financent en priorité, dans le domaine des nouvelles technologies et de l'innovation, des activités précises qui tendent à favoriser une économie verte dans le contexte du développement durable; c) les partenaires continuent d'appuyer les efforts de promotion des nouvelles technologies, de l'innovation et de l'économie verte dans la perspective du développement durable; d) les États membres, les

institutions sous-régionales, les communautés économiques régionales et les partenaires adoptent les concepts, résultats de recherche et recommandations, et sont disposés à coopérer et à collaborer avec la Commission à la réalisation d'activités aux niveaux national et régional; e) les États membres et les décideurs régionaux apportent leur soutien et leur pleine coopération, en continuant d'y consacrer des ressources humaines et financières, aux efforts déployés pour prendre en compte les effets des changements climatiques, la mise en valeur des ressources minières et les chaînes de valeurs connexes dans les plans et pratiques de développement.

Produits

18A.41 Les produits de l'exercice biennal 2018-2019 seront les suivants :

Tableau 18A.12

Catégories de produits et produits finaux

<i>Produits</i>	<i>Quantité</i>
Service des organes intergouvernementaux et des organes d'experts (budget ordinaire)	
Services fonctionnels des réunions :	
1. Réunion régionale africaine/Forum politique de haut niveau pour le développement durable	8
Documentation à l'intention des organes délibérants :	
2. Rapport sur la Réunion régionale africaine/Forum politique de haut niveau pour le développement durable	2
3. Rapport à la Réunion régionale africaine sur les nouvelles technologies et l'innovation au service de la transformation de l'Afrique et à la Conférence des ministres chargés des nouvelles technologies et de l'innovation	1
4. Rapport au Forum politique de haut niveau pour le développement durable au sujet de l'économie verte inclusive dans le contexte de la transformation structurelle de l'Afrique	1
Autres services :	
Groupes spéciaux d'experts :	
5. Tendances des nouvelles technologies et de l'innovation en Afrique	2
6. Rapport annuel sur la science, la technologie et l'innovation en Afrique	2
7. L'économie verte inclusive dans le contexte de la transformation structurelle de l'Afrique	6
8. Examen des enjeux de la Vision minière nationale et des perspectives au niveau national	4
9. Examen des codes, documents et initiatives miniers des communautés économiques régionales	2
Autres activités de fond (budget ordinaire et ressources extrabudgétaires)	
Publications isolées :	
10. Tendances des nouvelles technologies et de l'innovation en Afrique	2
11. Rapport annuel sur la science, la technologie et l'innovation en Afrique	2
12. Publication sur les changements climatiques et le développement en Afrique	2
13. L'économie verte inclusive dans le contexte de la transformation structurelle en Afrique	6
14. Changements climatiques et développement en Afrique	4
15. Document de recherche sur les changements climatiques et le développement en Afrique	5
Manifestations spéciales :	
16. Dialogue d'experts de haut niveau sur la science, la technologie et l'innovation	2
17. Réflexion stratégique de haut niveau sur l'économie verte inclusive et la transformation structurelle en Afrique	1
18. Conférence sur les changements climatiques et le développement en Afrique	1

<i>Produits</i>	<i>Quantité</i>
19. Pourparlers africains sur le climat	2
20. Pavillon africain à la Conférence des parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC)	2
Documentation technique :	
21. Notes d'orientation sur les enjeux suscités par les nouvelles technologies et l'innovation en Afrique	4
22. Notes d'orientation et documents de recherche sur l'économie verte inclusive dans le contexte de la transformation structurelle	6
23. Publication, dans des revues soumises à examen collégial, d'articles sur l'adaptation au climat et le développement de la résilience	6
24. Directives méthodologiques pour la réalisation des évaluations destinées à orienter les investissements climatiques dans les écosystèmes	2
25. Projets d'ouvrages particuliers sur : a) les changements climatiques et la suffisance alimentaire en Afrique; b) les aspects économiques de l'atténuation des changements climatiques et de la transition vers une société sobre en carbone en Afrique; c) des analyses rétrospectives des principaux piliers des négociations relatives à la CCNUCC et des intérêts de l'Afrique en matière de développement	3
26. Notes d'orientation et documents de recherche sur l'économie verte inclusive dans le cadre de la transformation structurelle	6
27. Note d'orientation et documents de recherche sur les changements climatiques et le développement en Afrique	8
Coopération internationale et coordination et liaison interinstitutions (budget ordinaire)	
Organisation de réunions du Conseil des chefs de secrétariat pour la coordination et de réunions et activités interinstitutionnelles :	
28. Contribution à des réunions du NEPAD sur les nouvelles technologies et l'innovation	2
Coopération technique (ressources extrabudgétaires)	
Formations de groupe (séminaires, ateliers, colloques) :	
29. Formation d'experts et de décideurs portant sur l'économie verte inclusive et la transformation structurelle	2
30. Formation de décideurs, de législateurs, de parlementaires, de planificateurs, ainsi que de représentants des médias, de la société civile et d'autres communautés de pratique, portant sur les changements climatiques et le développement	8
31. Programme des jeunes avocats africains	8
32. Plateforme pour la jeunesse du programme Climat pour le développement en Afrique (ClimDev-Afrique)	4
33. Formation d'universitaires et de chercheurs africains pour une meilleure participation dans les processus intergouvernementaux, comme ceux du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat et de la Plateforme intergouvernementale scientifique et politique sur la biodiversité et les services écosystémiques	10
34. Ateliers d'appui aux universitaires, chercheurs et étudiants africains pour la rédaction d'articles de revues scientifiques	5
Bourses :	
35. Bourses consacrées aux changements climatiques et au développement en Afrique	10
36. Universitaires invités, boursiers et stagiaires appelés à contribuer au renforcement des capacités en vue du développement d'une économie verte inclusive en Afrique	4
37. Bourses relatives aux travaux de la CEA portant sur les changements climatiques et le développement en Afrique	20
38. Bourses de recherche sur le climat destinées à des institutions, universités, États membres et autres parties prenantes se spécialisant dans les questions relatives aux changements climatiques	20
Projets opérationnels (aux échelons national, régional et interrégional) :	

<i>Produits</i>	<i>Quantité</i>
39. Promotion de la science, de l'innovation et de la technologie en Afrique	1
40. Conception et mise en œuvre de politiques d'économie verte inclusive dans le cadre de la transformation structurelle des pays africains	1
41. Mise en œuvre de la plateforme de recherche climatologique au service du développement en Afrique	1
42. Promotion d'initiatives de présentation et de diffusion d'informations largement disponibles sur le climat	5
43. Analyse de la qualité des informations sur le climat pour alimenter les politiques de développement, la prise de décision et les programmes d'entraînement à la gestion	15
44. Intégration des questions de genre dans la réponse aux changements climatiques	10
45. Recherche sur le climat dans le cadre du développement (CR4D)	8
46. Infrastructures et capacités pour les projets de services d'informations climatiques	10
47. Cadres pour intégrer les services d'informations climatiques dans la planification du développement	6
48. Renforcement de la gouvernance climatique et de la mise en œuvre des politiques climatiques	8
49. Plateforme de ressources et services d'informations sur le climat africain	1
50. Activités de communication, sensibilisation et plaidoyer en faveur des produits et initiatives climatiques	20

Sous-programme 4 **Statistiques**

18A.42 La responsabilité opérationnelle du sous-programme incombe au Centre africain pour la statistique. Le sous-programme sera exécuté conformément à la stratégie décrite au sous-programme 4 du programme 15 du plan-programme biennal pour la période 2018-2019 (A/71/6/Rev.1). Les activités du Centre africain pour la statistique porteront dans une large mesure sur le développement des capacités durables qui doivent permettre aux pays de tirer parti de la révolution des données en utilisant de nouveaux outils et de nouvelles sources de collecte ; le Centre encouragera également les initiatives de libre accès aux données. L'objectif est d'arriver à produire en temps voulu des statistiques de qualité utiles à la mise en œuvre de l'Agenda 2063 et du Programme 2030. Compte tenu de la nature interdisciplinaire de la statistique, le Centre collaborera étroitement avec d'autres divisions et services de la CEA, notamment avec le Centre africain pour le genre et les bureaux sous-régionaux de la Commission. Des partenariats avec la Commission de l'Union africaine, la Banque africaine de développement, les organismes des Nations Unies et d'autres organisations de développement seront essentiels au succès de ce sous-programme.

Tableau 18A.13

Objectifs de l'exercice biennal, réalisations escomptées, indicateurs de succès et mesure des résultats

Objectif de l'organisation : améliorer la production, la diffusion et l'utilisation de données et de statistiques de qualité en Afrique

Réalizations escomptées du secrétariat	Indicateurs de succès	Mesure des résultats				
		<i>Exercice biennal</i>	2017-2018	2016-2017	2014-2015	2012-2013
a) Renforcement de la capacité des États membres de produire, de diffuser et d'utiliser des données et des statistiques appelées à fonder de façon probante leurs décisions, leurs activités de planification, de mise en œuvre et de suivi, et l'établissement de leurs rapports	a) i) Augmentation du nombre d'États membres qui ont élaboré une stratégie statistique dans le cadre de leur plan national de développement durable	<i>Objectif</i>	25	--	--	--
		<i>Estimation</i>		10	--	--
		<i>Résultats effectifs</i>			--	--
	ii) Augmentation du nombre d'États membres qui produisent et publient des statistiques, ventilées selon qu'il convient, notamment par région et par genre, dans au moins trois nouveaux domaines statistiques, aux fins du suivi de la mise en œuvre de l'Agenda 2063 et du Programme 2030	<i>Objectif</i>	10	--	--	--
		<i>Estimation</i>		--	--	--
		<i>Résultats effectifs</i>		--	--	--
	iii) Augmentation du nombre d'États membres qui produisent des statistiques de l'état civil sur la base d'un système	<i>Objectif</i>	20	15	7	--
		<i>Estimation</i>		15	7	--
		<i>Résultats effectifs</i>			7	--

Réalizations escomptées du secrétariat	Indicateurs de succès	Mesure des résultats				
		<i>Exercice biennal</i>	2017-2018	2016-2017	2014-2015	2012-2013
	d'enregistrement des faits d'état civil					
	iv) Augmentation du nombre d'États membres qui ont adopté et appliqué le Système de comptabilité nationale de 2008 pour compiler leurs statistiques économiques et rendre compte de leur comptabilité nationale	<i>Objectif</i>	15	10	5	--
		<i>Estimation</i>		10	5	--
		<i>Résultats effectifs</i>			5	--
	v) Augmentation du nombre d'États membres qui ont utilisé des appareils mobiles pour collecter des données dans le cadre d'activités statistiques majeures	<i>Objectif</i>	30	20	--	--
		<i>Estimation</i>		20	--	--
		<i>Résultats effectifs</i>			12	--
b) Amélioration de la disponibilité de statistiques harmonisées dans les bases de données de la CEA	b) i) Augmentation du nombre d'États membres qui disposent d'au moins un point de donnée dans la base de données de la CEA pour 50 % de l'ensemble régional d'indicateurs se rapportant à l'Agenda 2063 et au	<i>Objectif</i>	20	30	10	--
		<i>Estimation</i>		10	10	--
		<i>Résultats effectifs</i>			10	--

Réalizations escomptées du secrétariat	Indicateurs de succès	Mesure des résultats				
		<i>Exercice biennal</i>	2017-2018	2016-2017	2014-2015	2012-2013
Programme 2030						
	ii) Augmentation du pourcentage d'utilisateurs qui se déclarent satisfaits de la qualité, de l'exhaustivité et de l'actualité des données figurant dans les bases de données de la CEA	<i>Objectif</i>	50	30	--	--
		<i>Estimation</i>		20	--	--
		<i>Résultats effectifs</i>			--	--
c) Amélioration de la capacité des États membres de produire et d'utiliser en temps voulu les données, informations et services géospatiaux nécessaires à une prise de décision bien fondée en Afrique	c) i) Augmentation du nombre d'États membres qui ont élaboré des politiques et stratégies visant à intégrer les informations statistiques et les informations géospatiales	<i>Objectif</i>	10	5	--	--
		<i>Estimation</i>		5	--	--
		<i>Résultats effectifs</i>			--	--
	ii) Augmentation du nombre d'États membres qui utilisent des technologies d'information géospatiale pour la collecte, le traitement, l'analyse et la diffusion des données statistiques	<i>Objectif</i>	10	--	--	--
		<i>Estimation</i>		5	--	--
		<i>Résultats effectifs</i>			--	--
	iii) Augmentation du nombre d'États membres qui mettent au point et à la disposition des utilisateurs des ensembles de	<i>Objectif</i>	15	--	--	--
		<i>Estimation</i>		10	--	--
		<i>Résultats effectifs</i>			5	--

Réalizations escomptées du secrétariat	Indicateurs de succès	Mesure des résultats				
		<i>Exercice biennal</i>	2017-2018	2016-2017	2014-2015	2012-2013
	données géospatiales fondamentales, dont les nomenclatures toponymiques nationales et les données sur les limites administratives nationales					

Facteurs externes

18A.43 Le sous-programme devrait atteindre les objectifs visés et parvenir aux réalisations escomptées si les conditions suivantes sont réunies : a) les États membres continuent de consacrer davantage de ressources à l'exécution d'activités statistiques régulières (recensements, enquêtes, collecte de données administratives); b) les communautés économiques régionales et les partenaires régionaux et internationaux conjuguent leurs efforts d'harmonisation des statistiques; c) les membres du Comité africain de coordination de la statistique, à savoir la Banque africaine de développement, la Commission de l'Union africaine et la Fondation pour le renforcement des capacités en Afrique, continuent de jouer leurs rôles dans le renforcement de la coordination statistique dans la région en application du Cadre stratégique régional de référence pour le renforcement des capacités statistiques en Afrique, de la Stratégie d'harmonisation des statistiques en Afrique et de la Charte africaine de la statistique; d) les organismes des Nations Unies œuvrant à l'amélioration des données sur le continent s'associent également aux efforts régionaux.

Produits

18A.44 Les produits de l'exercice biennal 2018-2019 seront les suivants :

Tableau 18A.14

Catégories de produits et produits finaux

<i>Produits</i>	<i>Quantité</i>
Service des organes intergouvernementaux et des organes d'experts (budget ordinaire)	
Assemblée générale	
Service fonctionnel des réunions :	
1. Sixième réunion du Comité de statistique (anciennement Commission africaine de statistique)	4
2. Cinquième Conférence des ministres africains chargés de l'enregistrement des faits d'état civil	4
Documentation à l'intention des organes délibérants :	
3. Développement des capacités statistiques en Afrique	1

<i>Produits</i>	<i>Quantité</i>
4. Mise en œuvre du Système de comptabilité nationale de 2008 en Afrique	1
5. Rapport régional sur les indicateurs des objectifs de développement durable	1
6. Rapport intérimaire sur le Programme africain d'amélioration accélérée des systèmes d'enregistrement des faits et d'établissement des statistiques de l'état civil	1
7. Rapport intérimaire sur le recensement de la population et des logements	1
Autres services :	
Groupes spéciaux d'experts :	
8. Renforcement des capacités statistiques en Afrique	1
9. Suivi des indicateurs de développement durable	1
10. Diffusion et échange des données en Afrique	1
11. Validation des données pour l' <i>Annuaire statistique pour l'Afrique</i>	1
12. Libre accès par défaut aux statistiques officielles aux fins de la collecte de données	1
13. Élaboration et gestion de plans stratégiques pour l'enregistrement des faits d'état civil et des statistiques de l'état civil	1
14. Production de statistiques de genre	1
15. Recensement de la population et des logements	1
16. Renforcement et harmonisation des statistiques économiques en Afrique	1
17. Mise en œuvre du Système de comptabilité nationale de 2008	1
18. Cadre juridique et réglementaire pour l'utilisation des informations géospatiales en Afrique	1
19. Intégration des informations statistiques et des informations géospatiales en Afrique	1
Autres activités de fond (budget ordinaire)	
Publications en série :	
20. Rapport sur la révolution des données en Afrique	1
21. <i>Annuaire statistique pour l'Afrique</i>	2
Publications isolées :	
22. Utilisation d'appareils mobiles pour la collecte des données en Afrique	1
23. Diffusion et échange des données	1
24. Directives pour l'élaboration et la mise en œuvre de plans stratégiques relatifs aux registres et statistiques de l'état civil et pour l'utilisation de ces statistiques	1
25. Meilleures pratiques pour la production et l'utilisation de statistiques de genre	1
26. Cadre juridique et réglementaire sur l'utilisation d'informations géospatiales en Afrique	1
27. Statut de l'intégration des informations statistiques et des informations géospatiales en Afrique	1
Brochures, prospectus, fiches d'information, planches murales et pochettes de documentation :	
28. <i>Flash statistiques – Afrique</i>	2
29. <i>Livre de poche africain de statistique</i>	2
30. Executive Statistics Monitor (application)	2
31. L'Afrique et les grandes économies mondiales : faits et chiffres	2
32. Documents de plaidoyer pour la Journée africaine de la statistique	2
33. Atlas des statistiques spatiales	2
Manifestations spéciales :	
34. Huitième Forum pour le développement de la statistique en Afrique	1
Documentation technique :	

<i>Produits</i>	<i>Quantité</i>
35. Base de données de la CEA	2
36. Élaboration d'une base de données géospatiales, de services en ligne et de géoportails	2
37. Base de connaissances statistiques africaine	2
Coopération internationale et coordination et liaison interinstitutions (budget ordinaire)	
Organisation de réunions du Conseil des chefs de secrétariat pour la coordination et de réunions et activités interinstitutions :	
38. Réunion annuelle du Comité des directeurs généraux des services nationaux de statistique de l'Union africaine	2
39. Réunion annuelle du Comité africain de coordination de la statistique	2
40. Réunion annuelle de la Commission de statistique de l'ONU	2
41. Réunion interinstitutionnelle sur les registres et statistiques de l'état civil	2
42. Réunion interinstitutionnelle sur le Programme mondial de recensements de la population et des logements de 2020 en Afrique	2
43. Réunion interinstitutionnelle sur les indicateurs des objectifs de développement durable	2
44. Réunion régionale sur la gestion de l'information géospatiale à l'échelle mondiale	2
45. Réunions du Comité d'experts sur la gestion de l'information géospatiale à l'échelle mondiale et du Groupe d'experts des Nations Unies pour les noms géographiques	2
46. Réunion du Comité régional Afrique de l'Initiative des Nations Unies sur la gestion de l'information géospatiale à l'échelle mondiale	2
Coopération technique (budget ordinaire et ressources extrabudgétaires)	
Services consultatifs à la demande de gouvernements :	
47. Mise en œuvre des normes de la Data Documentation Initiative (DDI) et de l'Échange de données et de métadonnées statistiques (SDMX)	1
48. Utilisation d'appareils mobiles pour la collecte des données	2
49. Libre accès par défaut aux statistiques aux fins de la collecte de données	2
50. Assistance aux États membres et aux communautés économiques régionales pour l'élaboration de stratégies statistiques, la fourniture de formations sur les statistiques et le suivi et l'évaluation de la mise en œuvre du Programme 2030 et de l'Agenda 2063	2
51. Réalisation par les États membres de recensements de la population et des logements par l'intermédiaire de systèmes d'enregistrement des faits d'état civil et d'établissement des statistiques de l'état civil, et établissement de statistiques de genre	2
52. Appui technique aux États membres en vue du renforcement et de l'harmonisation des statistiques économiques, notamment en ce qui concerne le Système de comptabilité nationale	2
53. Services consultatifs aux États membres concernant la conception de leurs infrastructures de données spatiales, la mise en œuvre du Référentiel géodésique africain et des limites administratives du deuxième niveau, l'intégration des informations statistiques et géospatiales et d'autres programmes liés à l'utilisation et à la gestion des informations géospatiales	2
Formations de groupe (séminaires, ateliers, colloques) :	
Ateliers :	
54. Mise en œuvre d'initiatives d'échange de données	1
55. Modernisation de la production statistique	1
56. Recensements de la population et des logements	1
57. Ateliers de formation régionaux sur les statistiques différenciées selon le genre	1
58. Ateliers de formation sur les faits d'état civil et les statistiques de l'état	1

civil	
59. Mesure et suivi des indicateurs des objectifs de développement durable se rapportant aux statistiques démographiques et sociales	1
60. Statistiques économiques et comptabilité nationale	1
61. Ensembles de données géospatiales pour le suivi des objectifs de développement durable	1
62. <i>Stratégie</i> d'intégration des informations statistiques et géospatiales	1
Bourses :	
63. Universitaires invités, boursiers et stagiaires appelés à appuyer le travail de la CEA portant sur l'analyse des données, les infographies, les mégadonnées et les nouvelles frontières en matière de données, dans le cadre des stratégies et formations statistiques	5
Projets opérationnels (aux échelons national, régional et interrégional) :	
64. Amélioration de l'échange de données en Afrique	1
65. Amélioration de l'harmonisation des statistiques grâce à un cadre commun pour les métadonnées	1
66. Phase II du renforcement des capacités des pays africains dans le domaine des statistiques agricoles et rurales	1
67. Appui aux pays africains pour la mise en œuvre du Programme 2030 et de l'Agenda 2063	1
68. <i>Programme</i> africain de 2020 dans le cadre de la décennie des recensements de la population et des logements (2015-2024) et plan de travail pour 2016-2020	1
69. Programme africain de statistiques sur le genre	1
70. Programme africain d'amélioration accélérée des systèmes d'enregistrement des faits et d'établissement des statistiques de l'état civil	1
71. Renforcement de la capacité des États membres de mettre en œuvre le Système de comptabilité nationale de 2008	1
72. Renforcement de la capacité des États membres de mettre en œuvre le Référentiel géodésique africain	1
73. Renforcement de la capacité des États membres d'intégrer les informations statistiques et les informations géospatiales	1

Sous-programme 5 Renforcement des capacités

18A.45 La Division du renforcement des capacités est responsable de l'exécution du sous-programme en conformité avec la stratégie décrite au sous-programme 5 du programme 15 du plan-programme biennal pour la période 2018-2019 (A/71/6/Rev.1). Le sous-programme fournira des services consultatifs aux institutions nationales, sous-régionales et régionales afin de les aider à formuler des stratégies, programmes et projets, et sera axé sur le renforcement des capacités de l'Union africaine et de ses organes, dont l'Agence de planification et de coordination du NEPAD, le secrétariat du Mécanisme africain d'évaluation par les pairs (MAEP) et les communautés économiques régionales, en vue de renforcer et de dynamiser le programme d'intégration régionale mené par l'Union africaine dans le contexte de l'Agenda 2063. Le sous-programme fournira également un appui technique direct aux domaines prioritaires du NEPAD, au processus et au secrétariat du MAEP et aux pays participants, afin d'encourager l'Afrique à s'approprier et à prendre la direction de son programme de développement. Le sous-programme accroîtra en outre l'assistance qu'il fournit aux États membres aux fins de la mise en œuvre du MAEP, en particulier pour ce qui est de créer et de gérer une base de données crédible d'informations pertinentes et de soutenir l'architecture de gouvernance de l'Union africaine.

18A.46 La coordination et la collaboration interinstitutions entre les organismes des Nations Unies travaillant en Afrique seront assurées au moyen du mécanisme de coordination régionale des organismes des Nations Unies qui appuie le partenariat pour l'intégration et le développement de l'Afrique et les plans et priorités stratégiques de l'Union africaine, y compris ceux contenus dans l'Agenda 2063. Le sous-programme s'associera en outre à d'autres sous-programmes de la CEA afin de fournir une assistance technique et d'autres services de renforcement des capacités à la demande spécifique d'États membres, de communautés économiques régionales et d'autres organisations intergouvernementales, afin de renforcer les capacités techniques, humaines et institutionnelles nationales, sous-régionales et régionales dans des domaines tels que l'analyse macroéconomique, l'industrialisation, la planification du développement, la gestion des ressources naturelles, l'économie rurale et l'agriculture, le développement social, l'égalité des genres et l'autonomisation des femmes, la science et la technologie, les statistiques, l'énergie, l'infrastructure, la gouvernance et le commerce.

Tableau 18A.15

Objectifs de l'exercice biennal, réalisations escomptées, indicateurs de succès et mesure des résultats

Objectif de l'organisation : réaliser une croissance africaine durable et inclusive et accélérer la transformation structurelle du continent dans le sens des priorités de l'Union africaine telles que les définissent notamment l'Agenda 2063, le programme du NEPAD et le Programme 2030

Réalizations escomptées du secrétariat	Indicateurs de succès	Exercice biennal	Mesure des résultats			
			2018-2019	2016-2017	2014-2015	2012-2013
a) Renforcement de la capacité de l'Union africaine de définir, de mettre en œuvre, de suivre et d'évaluer les activités prioritaires et les programmes de ses organes et institutions et de veiller à l'intégration des questions de genre	a) i) Augmentation du nombre de projets de renforcement des capacités exécutés avec l'appui de la CEA dans le cadre de la formulation, de la mise en œuvre, du suivi et de l'établissement des rapports des activités prioritaires et des programmes de l'Union africaine, la dimension du genre ayant été prise en compte	<i>Objectif</i>	25	20	--	--
		<i>Estimation</i>		20	15	--
		<i>Résultats effectifs</i>			15	--
	ii) Augmentation du nombre d'organes de l'Union africaine et d'institutions panafricaines se déclarant satisfaits des services de renforcement des capacités fournis par la CEA	<i>Objectif</i>	15	10	--	--
		<i>Estimation</i>		10	5	--
		<i>Résultats effectifs</i>				--
b) Renforcement de la capacité des États membres, des institutions panafricaines, des communautés économiques régionales et des organisations intergouvernementales de formuler et d'appliquer des politiques et programmes contribuant à la transformation structurelle de l'Afrique	b) Augmentation du nombre d'États membres et d'institutions panafricaines qui ont bénéficié de services de renforcement des capacités fournis par la CEA aux fins de la définition, de la mise en œuvre, du suivi et de l'établissement des rapports des politiques et programmes contribuant aux priorités et au programme de développement de l'Afrique	<i>Objectif</i>	25	20	--	--
		<i>Estimation</i>		20	15	--
		<i>Résultats effectifs</i>			15	--

Facteurs externes

18A.47 Le sous-programme devrait atteindre les objectifs visés et parvenir aux résultats escomptés si les conditions suivantes sont réunies : a) les États membres et les décideurs nationaux et régionaux continuent de soutenir l'adoption et la mise en œuvre des initiatives clefs jusqu'en 2019; b) les crises financières et économiques des pays n'ont pas d'incidence sur les ressources affectables au budget-programme de la CEA; c) il existe à tous les niveaux une volonté politique de résoudre les difficultés résultant de l'appartenance à plusieurs entités dont les activités se chevauchent, et d'accélérer les processus d'intégration régionale et continentale.

Produits

18A.48 Les produits de l'exercice biennal 2018-2019 seront les suivants :

Tableau 18A.16

Catégories de produits et produits finaux

<i>Produits</i>	<i>Quantité</i>
Service des organes intergouvernementaux et des organes d'experts (budget ordinaire)	
<i>Service fonctionnel des réunions :</i>	
1. Appui fonctionnel aux réunions officielles auxquelles participent des organisations intergouvernementales et des organes régionaux	16
<i>Autres services :</i>	
<i>Autres groupes spéciaux d'experts établis par décision des organes délibérants :</i>	
2. Questions d'actualité relatives au processus du MAEP	2
3. Questions d'actualité relatives au programme d'intégration de l'Union africaine	2
Autres activités de fond	
<i>Publications isolées :</i>	
4. Questions d'actualité relatives au MAEP	2
5. Questions d'actualité relatives au programme d'intégration de l'Union africaine	2
Coopération technique (budget ordinaire et ressources extrabudgétaires)	
<i>Services consultatifs fournis à la demande de gouvernements :</i>	
6. Fourniture de services consultatifs en réponse aux besoins formulés par des États membres et des groupes de coopération régionale et sous-régionale concernant le NEPAD et le partenariat pour l'intégration et le développement de l'Afrique, dans le contexte de l'Agenda 2063 et du Programme 2030	6
7. Fourniture d'un appui technique au secrétariat du MAEP aux fins de la conduite des auto-évaluations de pays et de l'intégration des résultats de ces évaluations dans les plans nationaux de développement et autres processus apparentés	6

Sous-programme 6

Problématique hommes-femmes et participation des femmes au développement

18A.49 La responsabilité opérationnelle du sous-programme incombe au Centre africain pour le genre, qui relève de la Division des politiques de développement social. Le sous-programme sera exécuté conformément à la stratégie décrite au sous-programme 6 du programme 15 du plan-programme biennal pour la période 2018-2019 (A/71/6/Rev.1). Il continuera d'aider l'Union africaine et les communautés économiques régionales à adopter et à appliquer des

politiques, programmes et stratégies tendant à réaliser l'égalité des genres et à autonomiser les femmes et les filles. Étant donné la nature intersectorielle de la dimension du genre, l'accent sera mis sur l'adoption et la consolidation de politiques bien adaptées, de dispositions légales exécutoires et d'initiatives qui prendront en compte les questions de genre et seront assorties d'indicateurs spéciaux relatifs aux femmes. Un accent tout particulier sera mis sur l'objectif 5 du Programme 2030 et sur l'aspiration 6 de l'Agenda 2063. Un appui technique sera fourni aux États membres, en particulier à l'intention de leurs mécanismes relatifs aux questions de genre, de sorte que l'exécution de l'Agenda 2063 et du Programme 2030 s'accorde avec les conclusions de l'examen après 20 ans de la mise en œuvre de la Déclaration et du Programme d'action de Beijing. Le travail du sous-programme s'inspirera également des résultats des première et deuxième sessions du Comité du genre et du développement social, la première s'étant tenue en 2015, et la seconde étant prévue pour 2017.

- 18A.50 Le sous-programme étoffera encore ses travaux de recherche fondés sur l'étude des faits afin d'influencer les politiques touchant à l'autonomisation économique, aux droits fondamentaux et à la protection sociale des femmes, et ce, dans le sens de l'orientation stratégique adoptée par la Commission elle-même et de l'initiative continentale en faveur de l'égalité des sexes et de l'autonomisation des femmes cautionnée en mars 2014 par la réunion annuelle conjointe de la Conférence des ministres africains des finances, de la planification et du développement économique de la CEA et de la Conférence des ministres de l'économie et des finances de l'Union africaine. Il développera l'utilisation d'outils existants comme l'Indicateur du développement et des inégalités entre les sexes en Afrique et la fiche des résultats de l'autonomisation des femmes. En collaboration avec le Centre africain pour la statistique de la Commission, le sous-programme mettra également au point de nouveaux outils pour appuyer et renforcer la collecte et l'analyse de données et de statistiques de genre et prenant en compte les questions d'égalité dans ce domaine, et la surveillance des engagements relatifs à l'égalité des genres et l'autonomisation des femmes et des filles. Il y aura resserrement des partenariats avec la Banque africaine de développement, les institutions de recherche et l'université.

Tableau 18A.17

Objectifs de l'exercice biennal, réalisations escomptées, indicateurs de succès et mesure des résultats

Objectif de l'organisation : réaliser l'égalité des genres et l'autonomisation des femmes en Afrique

Réalizations escomptées du secrétariat	Indicateurs de succès	Exercice biennal	Mesure des résultats			
			2018-2019	2016-2017	2014-2015	2012-2013
a) Renforcement de la capacité des États membres et des communautés économiques régionales d'honorer leurs engagements en matière d'égalité des genres et d'autonomisation des femmes, de faire rapport à ce sujet et de s'occuper des questions nouvelles affectant les femmes et les filles	a) Augmentation du nombre d'États membres et de communautés économiques régionales qui honorent les engagements internationaux et régionaux en faveur de l'égalité des genres et de l'autonomisation	<i>Objectif</i>	33	20	--	--
		<i>Estimation</i>		20	15	--
		<i>Résultats effectifs</i>			15	--

Réalizations escomptées du secrétariat	Indicateurs de succès	Mesure des résultats				
		Exercice biennal	2018-2019	2016-2017	2014-2015	2012-2013
	des femmes et des filles					
b) Renforcement de la capacité des États membres et des communautés économiques régionales d'intégrer la dimension du genre dans leurs politiques et programmes nationaux	b) Augmentation du nombre d'États membres, de commissions économiques régionales et d'institutions qui adoptent et mettent en œuvre des stratégies, politiques et programmes favorisant l'égalité des genres	<i>Objectif</i>	35	20	--	--
		<i>Estimation</i>		20	20	--
		<i>Résultats effectifs</i>			15	15

Facteurs externes

18A.51 Le sous-programme devrait atteindre les objectifs visés et les réalisations escomptées si les conditions suivantes sont réunies : a) les États membres et les décideurs nationaux coopèrent pleinement, en y consacrant les ressources humaines et financières voulues, à la prise en compte de la dimension du genre et à la mise en œuvre de politiques et de stratégies favorisant l'égalité des genres; b) les États membres, par l'intermédiaire de leurs institutions nationales, fournissent des données bien étayées et exactes pour appuyer les efforts du sous-programme; c) les capacités de mise en œuvre et de suivi des activités du sous-programme aux niveaux national et sous-régional sont suffisantes; d) les partenaires de développement honorent leurs engagements et continuent d'apporter leur soutien.

Produits

18A.52 Les produits de l'exercice biennal 2018-2019 seront les suivants :

Tableau 18A.18

Catégories de produits et produits finaux

Produits	Quantité
Service des organes intergouvernementaux et des organes d'experts (budget ordinaire)	
Service fonctionnel des réunions :	
Comité du genre et du développement social	
1. Session biennale	1
Documentation destinée aux organes délibérants	
2. Activités du sous-programme pendant l'exercice biennal 2018-2019 et activités prévues pour l'exercice biennal 2020-2021 dans le but de promouvoir l'égalité des genres et l'autonomisation des femmes	1
Autres services :	
Groupes spéciaux d'experts :	
3. Rapport sur les femmes en Afrique	1
4. Rapport régional sur l'Indicateur du développement et des inégalités entre les sexes en Afrique	1
5. Entreprenariat féminin	1
Autres activités de fond (budget ordinaire)	
Publications en série :	
6. Rapport sur les femmes en Afrique, centré sur l'initiative continentale en faveur de l'égalité des sexes et de l'autonomisation des femmes	1

<i>Produits</i>	<i>Quantité</i>
Publications isolées :	
7. Entreprenariat féminin	1
8. Rapport régional sur l'Indicateur du développement et des inégalités entre les sexes en Afrique (2019)	1
Documentation technique :	
9. Gestion et développement de la plateforme d'information et de plaidoyer pour l'égalité des genres, l'autonomisation des femmes et leurs droits socioéconomiques, politiques et fondamentaux, afin d'approfondir le dialogue et d'élargir les possibilités d'action	1
Coopération technique (budget ordinaire et ressources extrabudgétaires)	
Formations de groupe (séminaires, ateliers, colloques) :	
10. Ateliers régionaux de développement des capacités en vue de l'intégration des questions de genre dans les politiques et programmes socioéconomiques visant le développement inclusif, équitable et durable de l'Afrique	2
11. Ateliers d'examen des méthodes de collecte des données destinées aux publications en série et isolées	3
12. Ateliers nationaux consacrés à l'examen des résultats et à la formulation de stratégies nationales pour la mise en application des conclusions des travaux de recherche	5
Bourses :	
13. Universitaire invité appelé à contribuer aux travaux portant sur le renforcement de la base de connaissances relatives à la problématique du genre et du développement en Afrique, dans le cadre de l'initiative continentale en faveur de l'égalité des sexes et de l'autonomisation des femmes	1
14. Universitaires invités appelés à contribuer aux travaux portant sur l'autonomisation des femmes dans le cadre du sous-programme, en particulier en matière d'entreprenariat féminin et de mesure et de valorisation de la participation des femmes à l'économie	3
15. Boursiers appelés à contribuer aux travaux portant sur la modélisation macroéconomique intégrant les questions de genre et sur les enjeux liés au genre et au développement tels que les définit l'initiative continentale en faveur de l'égalité des sexes et de l'autonomisation des femmes	4
16. Stagiaires appelés à soutenir les activités du sous-programme selon les besoins	
Projets opérationnels (aux échelons national, régional et interrégional)	
17. Suivi de l'application des instruments régionaux et mondiaux	1
18. Travaux de recherche sur les politiques relatives à l'égalité des genres dans le contexte des changements climatiques en Afrique	1
19. Travaux de recherche sur les politiques relatives à l'égalité des genres dans le contexte des industries extractives en Afrique	1
20. Projet sur l'intégration de la dimension du genre dans les activités de la CEA, afin que les produits sectoriels et les produits de savoir fournis aux États membres favorisent l'égalité des genres et l'autonomisation des femmes en Afrique	1

Sous-programme 7

Activités sous-régionales de développement

18A.53 La responsabilité opérationnelle du sous-programme incombe aux cinq bureaux sous-régionaux de la CEA. Le sous-programme sera exécuté conformément à la stratégie décrite au sous-programme 7 du programme 15 du plan-programme biennal pour la période 2018-2019 (A/71/6/Rev.1).

18A.54 Les cinq bureaux sous-régionaux de la CEA qui sont chargés d'exécuter les composantes du sous-programme 7 sont situés à a) Rabat pour l'Afrique du Nord, b) Niamey pour l'Afrique de

l'Ouest, c) Yaoundé pour l'Afrique centrale, d) Kigali pour l'Afrique de l'Est et e) Lusaka pour l'Afrique australe. Le sous-programme sera axé sur l'élaboration de profils de pays et d'analyses des risques. Les profils regrouperont des recherches, des analyses, des prévisions, des indicateurs et des tendances fondés sur une variété de données statistiques concernant notamment la production, le commerce, l'agriculture, la macroéconomie, les variables monétaires et financières, les envois de fonds, et d'autres grandes variables socioéconomiques. L'objet de ces profils est de guider l'élaboration de politiques à l'appui du programme de développement des États membres. Afin de produire des documents crédibles faisant autorité, le sous-programme travaillera en étroite collaboration avec d'autres sous-programmes de la CEA et des partenaires externes dans les domaines de la collecte, de la mise en commun, de la validation et de l'harmonisation des données, et elle apportera sa contribution en matière d'expertise thématique et de réflexion sur les politiques.

Composante 1

Activités sous-régionales en Afrique du Nord

18A.55 La composante 1 du sous-programme 7 sera exécutée par le Bureau sous-régional en Afrique du Nord, qui dessert les sept États membres suivants : l'Algérie, l'Égypte, la Libye, la Mauritanie, le Maroc, le Soudan et la Tunisie. La stratégie appliquée dans le cadre du sous-programme sera axée sur les objectifs de développement arrêtés aux niveaux international et régional, y compris ceux énoncés dans le Programme 2030 et l'Agenda 2063. Le sous-programme visera en outre à dynamiser la coopération et le commerce intra-africains.

Tableau 18A.19

Objectifs de l'exercice biennal, réalisations escomptées, indicateurs de succès et mesure des résultats

Objectif de l'organisation : réaliser la transformation structurelle nécessaire au développement durable et inclusif de l'Afrique du Nord

Réalizations escomptées du secrétariat	Indicateurs de succès	Exercice biennal	Mesure des résultats			
			2018-19	2016-17	2014-15	2012-13
a) Renforcement de la capacité des États membres dans la sous-région de l'Afrique du Nord de produire et de diffuser en temps voulu des données de qualité permettant de concevoir des plans et politiques bien fondés et de mener une gestion économique améliorée aux échelons national et sous-régional, compte dûment tenu des questions de genre	a) i) Augmentation du nombre d'États membres et de communautés économiques régionales qui, en réponse à des enquêtes, se déclarent très satisfaits des profils de pays	<i>Objectif</i>	8	8	--	--
		<i>Estimation</i>		6	8	--
		<i>Résultats effectifs</i>			6	--
	ii) Augmentation du nombre de politiques et de programmes de la CEA qui renforcent les capacités statistiques et de planification économique des États membres, des communautés économiques régionales et des organisations intergouvernementales en vue d'appuyer la stratégie de transformation structurelle	<i>Objectif</i>	8	--	--	--
		<i>Estimation</i>		6	--	--
		<i>Résultats effectifs</i>			3	--
b) Renforcement de la capacité des États membres dans la sous-région de l'Afrique du Nord et de l'Union du Maghreb arabe d'aligner leurs activités sur les priorités de développement sous-régionales, compte dûment tenu des	b) i) Augmentation du nombre d'initiatives sous-régionales conçues ou lancées par des États membres, l'Union du Maghreb arabe et d'autres organisations sous-régionales et intergouvernementales, avec l'aide de la CEA, dans le but de	<i>Objectif</i>	6	4	--	--
		<i>Estimation</i>		4	3	--
		<i>Résultats effectifs</i>			3	--

questions de genre	promouvoir la coopération et l'intégration sous-régionales, compte dûment tenu des questions de genre					
	ii) Augmentation du nombre de dialogues et de plateformes consacrés aux politiques mis sur pied pour appuyer la transformation structurelle de l'Afrique du Nord, compte dûment tenu des questions de genre	<i>Objectif</i>	2	--	--	--
		<i>Estimation</i>		--	--	--
		<i>Résultats effectifs</i>			--	--

Facteurs externes

18A.56 La composante devrait atteindre les objectifs visés et parvenir aux réalisations escomptées si les conditions suivantes sont réunies : a) les États membres et les communautés économiques régionales continuent de soutenir le Bureau sous-régional de la CEA en Afrique du Nord; b) la stabilité politique prévaut dans les États membres; c) les États membres et les communautés économiques régionales accélèrent l'exécution du programme d'intégration régionale en consacrant davantage de ressources et d'efforts de promotion au bon fonctionnement des organes de décision des communautés économiques régionales concernées; d) les partenaires de développement mobilisent davantage de ressources extrabudgétaires en réponse à la demande croissante de services de renforcement des capacités et d'appui technique émanant des États membres et des communautés économiques régionales.

Produits

18A.57 Les produits de l'exercice biennal seront les suivants :

Tableau 18A.20

Catégories de produits et produits finaux

<i>Produits</i>	<i>Quantité</i>
Service des organes intergouvernementaux et des organes d'experts (budget ordinaire)	
Comité intergouvernemental d'experts du Bureau sous-régional en Afrique du Nord	
Service fonctionnel des réunions :	
1. Réunions du Comité intergouvernemental d'experts du Bureau sous-régional en Afrique du Nord	8
Documentation destinée aux organes délibérants :	
2. Profil sous-régional rendant compte de l'évolution de la situation socioéconomique en Afrique du Nord	2
3. Rapport intérimaire relatif aux programmes régionaux et internationaux et autres initiatives spéciales dans la sous-région	2
4. Rapport annuel sur les activités de la CEA en Afrique du Nord	2
Groupes spéciaux d'experts :	
5. La révolution des données en Afrique du Nord : mettre les données au service de la transformation structurelle	1
6. Qualité institutionnelle et transformation structurelle	1
7. Resserrer l'intégration régionale en Afrique du Nord par l'échange électronique des informations douanières	1
8. Gestion des risques climatiques : état de lieux et recensement des meilleures pratiques en Afrique du Nord	1
Autres activités de fond (budget ordinaire)	
Publications en série :	
9. Profils de pays	7

Publications isolées :

- | | |
|---|---|
| 10. Révolution des données en Afrique du Nord : mettre les données au service de la transformation structurelle | 1 |
| 11. Qualité institutionnelle et transformation structurelle | 1 |
| 12. Resserrer l'intégration régionale en Afrique du Nord par l'échange électronique des informations douanières | 1 |
| 13. Gestion des risques climatiques : état des lieux et recensement des meilleures pratiques en Afrique du Nord | 1 |
| 14. Mise en œuvre des objectifs de développement durable en Afrique du Nord | 1 |

Manifestations spéciales :

- | | |
|--|---|
| 15. Forum pour le développement de l'Afrique du Nord | 1 |
|--|---|

Documentation technique

- | | |
|--|---|
| 16. Plateforme de gestion du savoir pour le Bureau sous-régional (site Web) et module de base de données | 1 |
|--|---|

Coopération internationale et coordination et liaison interinstitutions (budget ordinaire)

Organisation de réunions du Conseil des chefs de secrétariat pour la coordination et de réunions et activités interinstitutions

- | | |
|---|---|
| 17. Réunions consultatives avec l'Union du Maghreb arabe à l'appui des activités du mécanisme de coordination régionale | 2 |
|---|---|

Coordination technique (ressources extrabudgétaires)

Services consultatifs à la demande de gouvernements :

- | | |
|---|----|
| 18. Services consultatifs : missions à la demande d'États membres, de l'Union du Maghreb arabe et d'autres organisations sous-régionales et intergouvernementales en vue de fournir des orientations sur des questions institutionnelles et thématiques liées à la transformation socioéconomique des États membres d'Afrique du Nord | 10 |
|---|----|

Bourses :

- | | |
|--|---|
| 19. Universitaires invités, boursiers et stagiaires appelés à contribuer au renforcement des capacités relatives aux question de développement et à l'analyse des politiques | 1 |
|--|---|

Projets opérationnels (aux échelons national, régional et interrégional) :

- | | |
|--|---|
| 20. Appui au programme d'action du Maghreb pour dynamiser le commerce intra-africain | 1 |
|--|---|

Composante 2

Activités sous-régionales en Afrique de l'Ouest

18A.58 La composante 2 du sous-programme 7 sera exécutée par le Bureau sous-régional en Afrique de l'Ouest, qui dessert les 15 États membres suivants : le Bénin, le Burkina Faso, Cabo Verde, la Côte d'Ivoire, la Gambie, le Ghana, la Guinée, la Guinée-Bissau, le Libéria, le Mali, le Niger, le Nigéria, le Sénégal, la Sierra Leone et le Togo. La composante travaillera en étroite coordination avec d'autres divisions et bureaux de la CEA, ainsi qu'avec l'Observatoire économique et statistique d'Afrique subsaharienne et le Centre régional africain d'assistance technique en Afrique de l'Ouest. Elle aura pour principale orientation stratégique d'aider les États membres, les communautés économiques régionales et les organisations intergouvernementales à réaliser les objectifs, à atteindre les cibles et à établir les rapports visés par l'Agenda 2063, le Programme 2030, le programme ouest-africain d'intégration (comprenant le Programme de développement communautaire de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) et le programme économique régional de l'Union économique et monétaire ouest-africaine) ainsi que l'Accord de Paris.

Tableau 18A.21
Objectifs de l'exercice biennal, réalisations escomptées, indicateurs de succès et mesure des résultats

Objectif de l'organisation : réaliser la transformation structurelle nécessaire au développement durable et inclusif de l'Afrique de l'Ouest

Réalizations escomptées du secrétariat	Indicateurs de succès	Exercice biennal	Mesure des résultats			
			2017-2018	2016-2017	2014-2015	2012-2013
a) Renforcement de la capacité des États membres dans la sous-région de l'Afrique de l'Ouest de produire et de diffuser en temps voulu des données de qualité permettant de concevoir des plans et politiques bien fondés et de mener une gestion économique améliorée aux échelons national et sous-régional, compte dûment tenu des questions de genre	a) i) Augmentation du nombre d'État membres et de communautés économiques régionales qui, en réponse à des enquêtes, se sont déclarés très satisfaits des profils de pays	<i>Objectif</i>	4	--	--	--
		<i>Estimation</i>		--	--	--
		<i>Résultats effectifs</i>		--	--	--
	ii) Augmentation du nombre de politiques et de programmes de la CEA qui renforcent les capacités statistiques et de planification économique des États membres, des communautés économiques régionales et des organisations intergouvernementales en vue d'appuyer la stratégie de transformation structurelle	<i>Objectif</i>	3	--	--	--
		<i>Estimation</i>		2	--	--
		<i>Résultats effectifs</i>			--	--
b) Renforcement de la capacité des États membres dans la sous-région de l'Afrique de l'Ouest, de la CEDEAO et de l'Union économique et monétaire ouest-africaine d'aligner leurs activités sur les priorités de développement sous-régionales, compte dûment tenu des questions de genre	b) i) Augmentation du nombre d'initiatives sous-régionales conçues ou lancées par des États membres, la CEDEAO, l'Union économique et monétaire ouest-africaine et d'autres organisations sous-régionales et intergouvernementales, avec l'aide de la CEA, dans le but de promouvoir la coopération et l'intégration sous-régionales, compte dûment tenu des questions de genre	<i>Objectif</i>	2	--	--	--
		<i>Estimation</i>		1	--	--
		<i>Résultats effectifs</i>			--	--
	ii) Augmentation du nombre de dialogues et de plateformes consacrés aux politiques et mis sur pied pour appuyer la transformation structurelle de l'Afrique de l'Ouest, compte dûment tenu des questions de genre	<i>Objectif</i>	8	--	--	--
		<i>Estimation</i>		5	--	--
		<i>Résultats effectifs</i>			--	--

Facteurs externes

18A.59 Le sous-programme devrait atteindre les objectifs visés et parvenir aux réalisations escomptées si les conditions suivantes sont réunies : a) la conjoncture socioéconomique, le cadre institutionnel et les conditions de sécurité de la sous-région ne tombent pas sous le coup de grands chocs exogènes ou d'autres perturbations importantes; b) les États membres et les décideurs nationaux soutiennent les efforts déployés par le sous-programme et restent acquis au programme d'intégration régionale; c) il y a développement des partenariats et de la collaboration avec la CEDEAO, l'Union économique et monétaire ouest africaine, l'Union du fleuve Mano, d'autres organisations intergouvernementales, le secteur privé, l'université et le système des Nations Unies; d) davantage de ressources financières et humaines sont dirigées vers le repositionnement du Bureau sous-régional. À cette fin, celui-ci s'attachera à mener à bien les activités du sous-programme avec l'appui de l'initiative « Unis dans l'action » du système des Nations Unies et à mettre en évidence les bienfaits de cette approche. Il mettra ce faisant un accent particulier sur la stratégie intégrée des Nations Unies pour le Sahel et sur la collaboration avec d'autres organismes des Nations Unies pour faire face aux menaces que représentent notamment le terrorisme, Boko Haram, les maladies, dont celles à virus Ebola et Zika, et les répercussions de ces phénomènes.

Produits

18A.60 Les produits de l'exercice biennal 2018-2019 seront les suivants :

Tableau 18A.22

Catégories de produits et produits finaux

<i>Produits</i>	<i>Quantité</i>
Service des organes intergouvernementaux et des organes d'experts (budget ordinaire)	
1. Comité intergouvernemental d'experts du Bureau sous-régional en Afrique de l'Ouest	6
Service fonctionnel des réunions :	
2. Réunion annuelle du Comité intergouvernemental d'experts du Bureau sous régional en Afrique de l'Ouest	2
Documentation destinée aux organes délibérants :	
3. Rapport intérimaire relatif à l'exécution des programmes de développement arrêtés aux échelons régional et international	2
4. Rapport annuel sur les activités de la CEA en Afrique de l'Ouest	2
Autres services :	
Groupes spéciaux d'experts établis sur décision des organes délibérants :	
5. Réunion d'experts consacrée à l'examen d'une étude sur l'émergence de pays ouest-africains par la transformation structurelle	1
6. Réunion d'experts consacrée, suite aux recommandations des communautés économiques régionales et des États membre, à l'examen d'une étude portant sur les enjeux du suivi des objectifs de développement durable	1
7. Réunion sur le renforcement de l'intégration régionale en Afrique de l'Ouest	1
8. Réunion sur la révolution des données au service des efforts de développement des États membres	1
9. Réunion sur les nouvelles questions affectant le développement socioéconomique en Afrique de l'Ouest	1
Assistance aux organes intergouvernementaux et aux représentants et rapporteurs des Nations Unies dans l'exercice de leurs mandats établis :	
10. Réunion annuelle du mécanisme de coordination sous-régionale pour	2

<i>Produits</i>	<i>Quantité</i>
l'Afrique de l'Ouest dans le cadre de l'appui du système des Nations Unies à l'Union africaine et au programme du NEPAD afin de prévenir le redoublement des activités et de créer des synergies parmi les parties prenantes dans le développement	
11. Appui fonctionnel aux activités des équipes de pays des Nations Unies et aux autres activités interinstitutions des Nations Unies en Afrique de l'Ouest	2
Manifestations spéciales :	
12. Réunion de groupes de réflexion sur des questions relatives au développement de l'Afrique de l'Ouest	1
Autres activités de fond (budget ordinaire)	
Publications en série :	
13. Profils de pays	10
Publications isolées :	
14. Étude sur l'émergence de pays ouest-africains par la transformation structurelle	1
15. Étude sur les enjeux du suivi des objectifs de développement durable	1
16. Étude sur le renforcement de l'intégration régionale en Afrique de l'Ouest	1
17. Étude sur la révolution des données à l'appui des efforts de développement des États membres	1
18. Étude sur les nouvelles questions affectant le développement socioéconomique en Afrique de l'Ouest	1
Documentation technique à usage externe :	
19. Notes d'orientation sur la transformation socioéconomique durable de l'Afrique de l'Ouest	2
20. Compte rendu des activités destinées à fournir à la base de données de la CEA des données relatives aux pays ouest-africains, dont les mises à jour des profils de pays, afin d'assister les États membres de la CEA et les communautés économiques régionales en Afrique de l'Ouest	1
21. Gestion d'espaces de travail thématiques pour les réseaux de praticiens, dont l'Observatoire de l'intégration régionale en Afrique de l'Ouest	1
Coopération internationale et coordination et liaison interinstitutions (budget ordinaire)	
Organisation de réunions du Conseil des chefs de secrétariat pour la coordination et de réunions et activités interinstitutions	
22. Mécanisme de coopération sous-régionale	2
23. Groupes thématiques du mécanisme de coordination régionale	2
Coopération technique (budget ordinaire et ressources extrabudgétaires)	
Services consultatifs à la demande de gouvernements :	
24. Fourniture de services consultatifs à la demande d'États membres, de la CEDEAO, de l'Union économique et monétaire ouest-africaine et d'autres organisations sous-régionales et intergouvernementales, concernant des questions sectorielles touchant à la consolidation des acquis en matière de statistiques, d'intégration régionale et de développement durable en Afrique de l'Ouest	10
Projets opérationnels :	
25. Renforcement des capacités institutionnelles des communautés économiques régionales, des organisations intergouvernementales et des pays en matière de statistiques et de développement	1

Composante 3 **Activités sous-régionales en Afrique centrale**

18A.61 L'exécution de la composante incombe au Bureau régional en Afrique centrale, qui dessert les sept pays suivants : le Cameroun, le Congo, le Gabon, la Guinée équatoriale, la République centrafricaine, Sao Tomé-et-Principe et le Tchad. Le Bureau

exécutera son programme en étroite coopération avec l'Observatoire économique et statistique d'Afrique subsaharienne et diverses divisions de la CEA. La composante aura pour principale orientation stratégique de fournir des services consultatifs aux États membres et de mener à bien en conjonction avec ceux-ci des activités visant à améliorer leurs systèmes statistiques et augmenter la quantité de données de qualité. À cet égard, la composante travaillera en étroite collaboration avec les bureaux nationaux de statistique afin de recueillir un large éventail de données relatives au suivi des objectifs de développement arrêtés au niveau international, aux recensements, aux enquêtes, à la classification économique des pays et aux indicateurs de développement. En coordination avec le Centre africain pour la statistique, la composante fera appel aux technologies modernes et à ses propres compétences techniques pour aider les États membres à recueillir, compiler et utiliser des statistiques de qualité, comparables et harmonisées. Elle s'attachera en outre à aider les États membres et les communautés économiques régionales à intégrer dans leurs stratégies de développement, compte dûment tenu des questions de genre, les initiatives régionales et internationales que sont notamment le Programme 2030 et le premier plan décennal de mise en œuvre de l'Agenda 2063.

Tableau 18A.23

Objectifs de l'exercice biennal, réalisations escomptées, indicateurs de succès et mesure des résultats

Objectif de l'organisation : réaliser la transformation structurelle nécessaire au développement inclusif et durable de l'Afrique centrale

Réalizations escomptées du secrétariat	Indicateurs de succès	Exercice biennal	Mesure des résultats			
			2017-2018	2016-2017	2014-2015	2012-2013
a) Renforcement de la capacité des États membres dans la sous-région de l'Afrique centrale de produire et de diffuser en temps voulu des données de qualité permettant de concevoir des plans et politiques bien fondés et de mener une gestion économique améliorée aux échelons national et sous-régional, compte dûment tenu des questions de genre	a) i) Augmentation du nombre d'États membres et de communautés économiques régionales qui, en réponse à des enquêtes, se sont déclarés très satisfaits des profils de pays	Objectif	4	--	--	--
		Estimation		--	--	--
		Résultats effectifs		--	--	--
	ii) Augmentation du nombre de politiques et de programmes de la CEA qui renforcent les capacités statistiques et de planification économique des États membres, des communautés économiques régionales et des organisations intergouvernementales en vue d'appuyer la stratégie de transformation structurelle	Objectif	3	--	--	--
		Estimation		--	--	--
		Résultats effectifs			--	--
b) Renforcement de la capacité des États membres dans la sous-région de l'Afrique centrale, de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale et de la Communauté économique des États de l'Afrique centrale d'aligner leurs activités sur les priorités de développement sous-régionales, compte dûment tenu des questions de genre	b) i) Augmentation du nombre d'initiatives sous-régionales conçues ou lancées par des États membres, la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale, la Communauté économique des États de l'Afrique centrale et d'autres organisations sous-régionales et intergouvernementales, avec l'aide de la CEA, dans le but de promouvoir la coopération et l'intégration sous-	Objectif	4	--	--	--
		Estimation		3	--	--
		Résultats effectifs			--	--

Objectif de l'organisation : réaliser la transformation structurelle nécessaire au développement inclusif et durable de l'Afrique centrale

Réalizations escomptées du secrétariat	Indicateurs de succès	Mesure des résultats				
		Exercice biennal	2017-2018	2016-2017	2014-2015	2012-2013
	régionales, compte dûment tenu des questions de genre					
	ii) Augmentation du nombre de dialogues et de plateformes consacrés aux politiques, mis sur pied pour appuyer la transformation structurelle de l'Afrique centrale, compte dûment tenu des questions de genre	<i>Objectif</i>	4	--	--	--
		<i>Estimation</i>		2	--	--
		<i>Résultats effectifs</i>			--	--

Facteurs externes

18A.62 Le sous-programme devrait atteindre les objectifs visés et parvenir aux réalisations escomptées si les conditions suivantes sont remplies : a) les bureaux nationaux de statistique coopèrent avec le Bureau sous-régional et lui communiquent des informations statistiques de qualité en temps voulu; b) les organismes des Nations Unies, la Banque africaine de développement et les autres parties prenantes soutiennent le mécanisme de coordination sous-régionale et sont disposés à renforcer leur coopération avec la CEA à l'appui des initiatives sous-régionales; c) les communautés économiques régionales, les États membres et les autres bénéficiaires s'acquittent sans retard et avec efficacité des activités auxquelles ils se sont engagés conjointement avec le Bureau sous-régional pour l'Afrique centrale; d) la situation politique est stable, en particulier dans les pays sortant d'un conflit.

Produits

18A.63 Les produits de l'exercice biennal 2018-2019 seront les suivants :

Tableau 18A.24

Catégories de produits et produits finaux

Produits	Quantité
Service des organes intergouvernementaux et des organes d'experts (budget ordinaire)	
<i>Comité intergouvernemental d'experts du Bureau sous-régional en Afrique centrale</i>	
Service fonctionnel des réunions :	
1. Réunions annuelles du Comité intergouvernemental d'experts du Bureau sous-régional en Afrique centrale	8
Documentation destinée aux organes délibérants :	
2. Rapport annuel sur les activités de la CEA en Afrique centrale	2
3. Rapport intérimaire sur les programmes régionaux et internationaux et autres initiatives spéciales	2
4. Rapport sur la mise en œuvre des initiatives sous-régionales en Afrique centrale	2
Autres services :	

<i>Produits</i>	<i>Quantité</i>
Groupes spéciaux d'experts :	
5. Développement de l'infrastructure en Afrique centrale : au-delà des chaînons manquants	1
6. Zone de libre-échange continentale et Afrique centrale : intensifier l'harmonisation au sein de la Communauté économique des États d'Afrique centrale et de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale	1
7. Une politique industrielle efficace pour faire progresser l'industrialisation fondée sur les ressources	1
8. Favoriser la réalisation des objectifs de développement durable en développant la planification : éléments d'appréciation d'Afrique centrale	1
9. Tourisme et transformation structurelle en Afrique centrale : arguments en faveur de la diversification économique	1
10. Prototypes de développement de l'économie bleue : études de cas choisies	1
Autres activités de fond (budget ordinaire)	
Publications en série :	
11. Profils de pays	14
12. Profils sous-régionaux	2
Publications isolées :	
13. Développement de l'infrastructure en Afrique centrale : au-delà des chaînons manquants	1
14. Zone de libre-échange continentale et Afrique centrale : intensifier l'harmonisation au sein de la Communauté économique des États d'Afrique centrale et de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale	1
15. Une politique industrielle efficace pour faire progresser l'industrialisation fondée sur les ressources	1
16. Favoriser la réalisation des objectifs de développement durable en développant la planification : éléments d'appréciation d'Afrique centrale	1
17. Tourisme et transformation structurelle en Afrique centrale : arguments en faveur de la diversification économique	1
18. Prototypes de développement de l'économie bleue : études de cas choisies	1
Brochures, prospectus fiches d'information, planches murales et pochettes d'information :	
19. Notes d'orientation sur les questions nouvelles en Afrique centrale	6
Manifestations spéciales :	
20. État des lieux de la transformation structurelle en Afrique centrale : difficultés et possibilités	1
Documentation technique :	
21. Bulletins d'information électroniques sur les principales activités du Bureau sous-régional en Afrique centrale (mises à jour régionales)	4
22. Établissement et gestion de groupes d'apprentissage entre pairs et d'espaces de travail thématiques pour les réseaux de praticiens	6
Coopération internationale et coordination et liaison	

<i>Produits</i>	<i>Quantité</i>
interinstitutions (budget ordinaire)	
Organisation de réunions du Conseil des chefs de secrétariat pour la coordination et de réunions et activités interinstitutions :	
23. Mécanisme de coordination sous-régionale	2
24. Groupes thématiques du mécanisme de coordination régionale	2
Coopération technique (budget ordinaire et ressources extrabudgétaires)	
Services consultatifs :	
25. Fourniture de services consultatifs à la Communauté économique des États de l'Afrique centrale, à la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale et à d'autres organisations sous-régionales et intergouvernementales, ainsi qu'à des organisations non gouvernementales, concernant des questions institutionnelles et sectorielles, en vue de renforcer l'intégration régionale et d'appuyer la croissance inclusive et la transformation socioéconomique de l'Afrique centrale	10

Composante 4
Activités sous-régionales en Afrique de l'Est

18A.64 L'exécution de la composante incombe au Bureau sous-régional en Afrique de l'Est, qui dessert les 14 pays suivants : le Burundi, les Comores, Djibouti, l'Érythrée, l'Éthiopie, le Kenya, Madagascar, l'Ouganda, la République démocratique du Congo, la République unie de Tanzanie, le Rwanda, les Seychelles, la Somalie et le Soudan du Sud. Le Bureau sous-régional s'occupe également de la Communauté d'Afrique de l'Est, de l'Autorité intergouvernementale pour le développement, de la Communauté économique des pays des Grands Lacs, de la Commission de l'océan Indien et de la Conférence internationale sur la région des Grands lacs.

Tableau 18A.25
Objectifs de l'exercice biennal, réalisations escomptées, indicateurs de succès et mesure des résultats

Objectif de l'organisation : réaliser la transformation structurelle nécessaire au développement inclusif et durable de l'Afrique de l'Est

<i>Réalisations escomptées du secrétariat</i>	<i>Indicateurs de succès</i>	<i>Exercice biennal</i>	<i>Mesure des résultats</i>			
			<i>2018-19</i>	<i>2016-17</i>	<i>2014-15</i>	<i>2012-13</i>
a) Renforcement de la capacité des États membres dans la sous-région de l'Afrique de l'Est de produire et de diffuser en temps voulu des données de qualité permettant de concevoir des plans et politiques bien fondés et de mener une gestion économique améliorée aux échelons national et sous-régional, compte dûment tenu des questions de genre	a) i) Augmentation du nombre d'État membres et de communautés économiques régionales qui, en réponse à des enquêtes, se sont déclarés très satisfaits des profils de pays	<i>Objectif</i>	4	--	--	--
		<i>Estimation</i>		--	--	--
		<i>Résultats effectifs</i>			--	--
	ii) Augmentation du nombre de politiques et programmes de la CEA qui renforcent les capacités statistiques et de planification économique des États	<i>Objectif</i>	2	--	--	--
		<i>Estimation</i>		--	--	--

Objectif de l'organisation : réaliser la transformation structurelle nécessaire au développement inclusif et durable de l'Afrique de l'Est

Mesure des résultats

Réalisations escomptées du secrétariat	Indicateurs de succès	Exercice biennal	2018-19	2016-17	2014-15	2012-13
	membres, des communautés économiques régionales et des organisations intergouvernementales en vue d'appuyer la stratégie de transformation structurelle	<i>Résultats effectifs</i>	--	--	--	--
b) Renforcement de la capacité des États membres dans la sous-région de l'Afrique de l'Est, de la Communauté d'Afrique de l'Est, de l'Autorité intergouvernementale pour le développement et de la Communauté économique des pays des Grands lacs d'aligner leurs activités sur les priorités de développement sous-régionales, compte dûment tenu des questions de genre	b) i) Augmentation du nombre d'initiatives sous-régionales conçues ou lancées par des États membres, la Communauté d'Afrique de l'Est, l'Autorité intergouvernementale pour le développement, la Communauté économique des pays des Grands lacs et d'autres organisations sous-régionales et intergouvernementales, avec l'aide de la CEA, dans le but de promouvoir la coopération et l'intégration sous-régionales, compte dûment tenu des questions de genre	<i>Objectif</i>	6	6	--	--
		<i>Estimation</i>		6	4	--
		<i>Résultats effectifs</i>			4	--
	ii) Augmentation du nombre de dialogues et de plateformes consacrés aux politiques mis sur pied pour appuyer la transformation structurelle de l'Afrique de l'Est, compte dûment tenu des questions de genre	<i>Objectif</i>	8	--	--	--
		<i>Estimation</i>		8	--	--
		<i>Résultats effectifs</i>			--	--

Facteurs externes

18A.65 Le sous-programme devrait atteindre les objectifs visés et parvenir aux réalisations escomptées si les conditions suivantes sont réunies : a) les États membres mettent efficacement en œuvre les mesures communes et les mécanismes institutionnels convenus dans le cadre de l'Agenda 2063; b) les partenariats et les collaborations avec les systèmes statistiques nationaux pour la réalisation des profils de pays sont renforcés; c) la cohérence et la synergie à l'échelle du système des Nations Unies sont renforcées dans le cadre du mécanisme de coordination sous-régionale pour l'Afrique de l'Est et l'Afrique australe dans le but de fournir un meilleur appui aux communautés économiques régionales et aux organisations intergouvernementales; d) le nouveau modèle d'activité de la Commission, appelée à devenir un groupe de réflexion de référence sur les questions de développement en Afrique, se concrétise en étroite coopération avec des groupes de réflexion, des universités et d'autres parties prenantes dans la production et la diffusion de connaissances, de sorte à maximiser l'influence et les effets du travail de la Commission aux niveaux national et sous-régional.

Produits

18A.66 Les produits de l'exercice biennal 2018-2019 seront les suivants :

Tableau 18A.26

Catégories de produits et produits finaux

<i>Produits</i>	<i>Quantité</i>
Service des organes intergouvernementaux et des groupes d'experts (budget ordinaire)	
Comité intergouvernemental d'experts du Bureau sous-régional en Afrique de l'Est	
Service fonctionnel des réunions :	
1. Service de la session annuelle du Comité intergouvernemental d'experts pour l'Afrique de l'Est	2
Documentation à l'intention des organes délibérants :	
2. Rapport intérimaire sur l'exécution des programmes régionaux et internationaux	2
3. Rapport annuel sur les activités de la CEA en Afrique de l'Est, notamment sur l'état de la mise en œuvre du mécanisme de coordination sous-régionale pour l'Afrique de l'Est et l'Afrique australe	2
Autres services :	
Groupes spéciaux d'experts :	
4. Financement viable du développement touristique en Afrique de l'Est	1
5. Énergie et industrialisation en Afrique de l'Est	1
6. Faire face aux contraintes de la balance des paiements en Afrique de l'Est	1
7. Facilitation du commerce et de l'activité manufacturière en Afrique de l'Est	1
8. Contributions de l'emploi et de la croissance inclusive aux objectifs de développement durable	1
9. Cohésion sociale dans le contexte du régionalisme ouvert	1
Autres activités de fond (budget ordinaire)	
Publications en série :	
10. Profils de pays	9
11. Profils sous-régionaux	2
Publications isolées :	
12. Financement viable du développement touristique en Afrique de l'Est	1

<i>Produits</i>	<i>Quantité</i>
13. Énergie et industrialisation en Afrique de l'Est	1
14. Faire face aux contraintes de la balance des paiements en Afrique de l'Est	1
15. Facilitation du commerce et de l'activité manufacturière en Afrique de l'Est	1
16. Contributions de l'emploi et de la croissance inclusive aux objectifs de développement durable	1
17. Cohésion sociale dans le contexte du régionalisme ouvert	1
Manifestations spéciales :	
18. Lancement de profils de pays et de profils sous-régionaux	1
Documentation technique :	
19. Notes d'orientation ou documents de recherche sur les enjeux prioritaires du développement socioéconomique en Afrique de l'Est	4
20. Bulletins d'information électroniques sur les principales activités du Bureau sous-régional en Afrique de l'Est (mises à jour régionales)	8
21. Gestion d'espaces de travail thématiques pour les communautés de pratique	1
Coopération internationale et coordination et liaison interinstitutions (budget ordinaire)	
Organisation de réunions du Conseil des chefs de secrétariat pour la coordination et de réunions et activités interinstitutions :	
22. Mécanisme de coordination sous-régionale	2
10. Groupes thématiques du mécanisme de coordination régionale	2
Coopération technique (budget ordinaire et ressources extrabudgétaires)	
Services consultatifs à la demande de gouvernements :	
23. Services consultatifs fournis aux États membres, aux communautés économiques régionales, aux organisations intergouvernementales et aux organisations de la société civile sur des questions institutionnelles et sectorielles afin d'appuyer la croissance inclusive et la transformation socioéconomique de l'Afrique de l'Est	6
Bourses :	
24. Boursiers et stagiaires appelés à contribuer à la réalisation des profils de pays et au lancement d'initiatives sous-régionales	2
Projets opérationnels (aux échelons national, régional et interrégional) :	
25. Mesure des effets indirects du tourisme sur le revenu intérieur en Afrique de l'Est	1

Composante 5

Activités sous-régionales en Afrique australe

18A.67 L'exécution de la composante incombe au Bureau sous-régional en Afrique australe, situé à Lusaka. Le Bureau sous-régional dessert les 11 États membres suivants : Afrique du Sud, Angola, Botswana, Lesotho, Malawi, Maurice, Mozambique, Namibie, Swaziland, Zambie et Zimbabwe. Pour améliorer la capacité des États membres et des communautés économiques régionales de produire et de diffuser en temps voulu des statistiques de qualité ventilées par genre, le Bureau sous-régional collaborera étroitement avec le Centre africain pour la statistique et aidera techniquement les bureaux nationaux de statistique à adopter des méthodes et outils statistiques modernes destinés à améliorer les opérations statistiques et à faciliter la capture des données. L'appui technique apporté par le Bureau sous-régional, en particulier aux bureaux nationaux de statistique de la sous-région, aura pour but d'améliorer leurs activités statistiques et d'accroître ainsi la disponibilité de données statistiques de qualité pour l'élaboration des profils de pays. Le Bureau sous-régional entreprendra en outre des travaux de recherche sur les politiques, fournira une plateforme

de concertation en la matière et étendra son appui aux communautés économiques régionales, à savoir le Marché commun de l’Afrique de l’Est et de l’Afrique australe (COMESA) et la Communauté de développement de l’Afrique australe (SADC), ainsi qu’à d’autres organisations intergouvernementales, le but étant de renforcer leur capacité de mettre en œuvre des initiatives sous-régionales à fort impact qui doivent favoriser la transformation structurelle nécessaire au développement inclusif et durable de la sous-région. Le Bureau sous-régional nouera également des partenariats et des collaborations avec des universités, des groupes de réflexion, des organisations de la société civile et le secteur privé, afin maximiser l’impact de son travail.

Tableau 18A.27

Objectifs de l’exercice biennal, réalisations escomptées, indicateurs de succès et mesure des résultats

Objectif de l’organisation : réaliser la transformation structurelle nécessaire au développement durable et inclusif de l’Afrique australe

Réalizations escomptées du secrétariat	Indicateurs de succès	Exercice biennal	Mesure des résultats			
			2018-2019	2016-2017	2014-2015	2012-2013
a) Renforcement de la capacité des États membres dans la sous-région de l’Afrique australe de produire et de diffuser en temps voulu des données de qualité permettant de concevoir des plans et politiques bien fondés et de mener une gestion économique améliorée aux échelons national et sous-régional, compte dûment tenu des questions de genre	a) i) Augmentation du nombre d’États membres et de communautés économiques régionales qui, en réponse à des enquêtes, se sont déclarés très satisfaits des profils de pays	<i>Objectif</i>	4	--	--	--
		<i>Estimation</i>		--	--	--
		<i>Résultats effectifs</i>			--	--
	ii) Augmentation du nombre de politiques et programmes de la CEA qui renforcent les capacités statistiques et de planification économique des États membres, des communautés économiques régionales et des organisations intergouvernementales en vue d’appuyer la stratégie de transformation structurelle	<i>Objectif</i>	4	--	--	--
		<i>Estimation</i>	--	2	--	--
		<i>Résultats effectifs</i>			--	--
b) Renforcement de la capacité des États membres de la sous-région de l’Afrique australe, du COMESA et de la SADC d’aligner leurs activités sur les priorités de développement sous-régionales, compte dûment tenu des questions de genre	b) i) Augmentation du nombre d’initiatives sous-régionales conçues ou lancées par des États membres, le COMESA, la SADC et d’autres organisations sous-régionales et intergouvernementales, avec l’aide de la CEA, dans le but de promouvoir la coopération et l’intégration sous-régionales, compte dûment tenu des questions de genre	<i>Objectif</i>	13	10	--	--
		<i>Estimation</i>		10	7	--
		<i>Résultats effectifs</i>			7	--
	ii) Augmentation du nombre de dialogues et de plateformes consacrés aux politiques, mis sur pied pour appuyer la transformation structurelle de l’Afrique australe, compte dûment tenu	<i>Objectif</i>	4	--	--	--
		<i>Estimation</i>		2	--	--
		<i>Résultats effectifs</i>			--	--

Objectif de l'organisation : réaliser la transformation structurelle nécessaire au développement durable et inclusif de l'Afrique australe

Mesure des résultats

Réalisations escomptées du secrétariat Indicateurs de succès Exercice biennal 2018-2019 2016-2017 2014-2015 2012-2013

des questions de genre

Facteurs externes

18A.68 Cette composante du sous-programme devrait atteindre les objectifs visés et parvenir aux réalisations escomptées si les conditions suivantes sont remplies : a) les partenaires principaux coopèrent et travaillent en étroite collaboration avec la Commission et son Bureau sous-régional en Afrique australe; b) les États membres s'engagent dans la mesure voulue à concrétiser les principes directeurs de l'Agenda 2063 et des objectifs de développement durable dans leurs programmes nationaux de développement; c) les États membres, les communautés économiques régionales et les organisations intergouvernementales dans la sous-région mettent effectivement en œuvre les mesures communes et mécanismes institutionnels convenus.

Produits

18A.69 Les produits de l'exercice biennal 2018-2019 seront les suivants :

Tableau 18A.28

Catégories de produits et produits finaux

Produits	Quantité
Service des organes intergouvernementaux et des organes d'experts (budget ordinaire)	
Assemblée générale	
Service fonctionnel des réunions :	
1. Réunion du Comité intergouvernemental d'experts du Bureau sous-régional en Afrique australe	8
Documentation destinée aux organes délibérants :	
2. Rapport sur les activités de la CEA en Afrique australe	2
3. Rapport intérimaire sur les programmes régionaux et internationaux et d'autres initiatives spéciales, notamment sur les progrès accomplis en matière d'autonomisation des femmes dans la sous-région	2
4. Rapport sur les principales évolutions et perspectives économiques et sociales en vue de l'intégration régionale en Afrique australe	2
Autres services :	
Groupes spéciaux d'experts :	
5. Développement économique et foncier de l'Afrique australe	1
6. Promotion de l'intégration régionale en Afrique australe	1
7. Partenariats public-privé dans le cadre du développement économique de l'Afrique australe	1
8. Petites et moyennes entreprises et développement économique de l'Afrique australe	1
Autres activités de fond (budget ordinaire)	
Publications en série prescrites par le mandat :	
9. Profils de pays	11

<i>Produits</i>	<i>Quantité</i>
Publications isolées prescrites par le mandat :	
10. Développement économique et foncier de l'Afrique australe	1
11. Promotion de l'intégration régionale en Afrique australe	1
12. Partenariats public-privé dans le cadre du développement économique de l'Afrique australe	1
13. Petites et moyennes entreprises et développement économique de l'Afrique australe	1
Manifestations spéciales :	
14. Forum sur la transformation économique naissante en Afrique australe	1
15. Lancements de publications phares de la CEA à l'échelle de la sous-région, notamment du <i>Rapport économique sur l'Afrique</i> , du rapport sur l' <i>État de l'intégration en Afrique</i> , du <i>Rapport sur la gouvernance en Afrique</i> et du <i>Rapport régional sur l'Indicateur du développement et des inégalités entre les sexes en Afrique</i>	2
Documentation technique à usage externe :	
16. Note d'orientation et documents de recherche sur les enjeux prioritaires du développement en Afrique	2
Coopération internationale et coordination et liaison interinstitutions (budget ordinaire)	
Organisation de réunions du Conseil des chefs de secrétariat pour la coordination et de réunions et activités interinstitutions :	
17. Mécanisme de coordination sous-régionale	2
10. Groupes thématiques du mécanisme de coordination régionale	2
18. Site Web d'information sur les activités du Bureau sous-régional en Afrique australe	1
19. Gestion d'une base de données statistiques sur la situation économique et sociale des pays de l'Afrique australe	1
Coopération technique (budget ordinaire et ressources extrabudgétaires)	
Services consultatifs à la demande de gouvernements :	
20. Services consultatifs fournis aux États membres, à la SADC, au COMESA, à d'autres organisations intergouvernementales et à des organisations de la société civile dans le cadre des activités relatives aux domaines thématiques clés de collaboration avec les communautés économiques régionales et aux principales priorités de développement, visant à renforcer l'intégration régionale en Afrique australe dans le contexte du Cadre du programme décennal de renforcement des capacités de l'Union africaine, du MAEP, du NEPAD et des objectifs de développement convenus sur le plan international, et à assurer la formulation et l'application de politiques et programmes macroéconomiques et sectoriels harmonisés en Afrique australe	6
Bourses et subventions :	
21. Boursiers et stagiaires appelés à contribuer au renforcement de la capacité de réalisation des profils de pays et des initiatives sous-régionales	4

Sous-programme 8 Planification et administration du développement

18A.70 La responsabilité de l'exécution du sous-programme incombe à l'Institut africain de développement économique et de planification (IDEP), organe subsidiaire et de formation de la CEA, basé à Dakar. Le sous-programme sera exécuté conformément à la stratégie décrite au sous-programme 8 du programme 15 du plan-programme biennal

pour la période 2018-2019 (A/71/6/Rev.1). Dans le contexte du programme de transformation structurelle de l'Afrique, ancré dans les grands cadres de développement, comme l'Agenda 2063, le Programme 2030 et le Programme d'action d'Addis-Abeba, que les États membres s'attachent à intégrer dans leurs plans de développement, le rôle de l'Institut consistant à renforcer les capacités institutionnelles et humaines des pays africains en vue d'une transformation continentale accélérée conserve toute sa pertinence et son importance, et lui imprime sa direction. Du point de vue stratégique, l'IDEP entend contribuer à renforcer la capacité des pays africains de déployer de manière autonome les outils de planification du développement qui doivent leur permettre d'atteindre l'objectif central qu'est la transformation structurelle de leurs économies et de leurs sociétés. Dans cette optique, guidé par l'importance fondamentale du renforcement des capacités régionales en leur multiples dimensions, il collaborera étroitement avec d'autres divisions et bureaux et centres sous-régionaux de la CEA. Afin de prendre en compte la dimension du genre, les activités du sous-programme seront également coordonnées avec celles du Centre africain pour le genre.

Tableau 18A.29

Objectifs de l'exercice biennal, réalisations escomptées, indicateurs de succès et mesure des résultats

Objectif de l'organisation : améliorer la gestion du secteur public et la planification du développement à l'appui de la transformation structurelle des États membres

Réalizations escomptées du secrétariat	Indicateurs de succès	Exercice biennal	Mesure des résultats			
			2017-2018	2016-2017	2014-2015	2012-2013
a) Renforcement de la capacité des États membres d'améliorer la planification de leur développement, notamment par la formulation de projets à long terme, par la formulation et la planification de politiques sectorielles et par la planification urbaine et régionale	a) i) Augmentation du nombre d'États membres qui adoptent et utilisent des méthodes, politiques et outils de planification appropriés afin d'atteindre leurs objectifs stratégiques, conformément aux lignes directrices et recommandations fournies par l'IDEP	<i>Objectif</i>	30	25	--	--
		<i>Estimation</i>		25	18	--
		<i>Résultats effectifs</i>			10	--
	ii) Augmentation du nombre de participants qui, en réponse à des enquêtes, ont indiqué qu'ils avaient tiré des enseignements significatifs des formations dispensées par l'IDEP en matière de planification du développement, d'administration publique et de gestion axée sur les résultats	<i>Objectif</i>	10 %	--	--	--
		<i>Estimation</i>		9 %	--	--
		<i>Résultats effectifs</i>		--	--	--
b) Renforcement de la capacité des États membres de concevoir et d'adopter de meilleures méthodes de formulation, de gestion, de suivi et d'évaluation des politiques économiques	b) i) Augmentation du nombre d'États membres qui utilisent des outils nouveaux ou améliorés et de meilleures méthodes pour formuler et gérer leurs politiques économiques, conformément aux recommandations du sous-	<i>Objectif</i>	28	--	--	--
		<i>Estimation</i>		25	--	--
					15	--

Réalizations escomptées du secrétariat	Indicateurs de succès	Mesure des résultats				
		Exercice biennal	2017-2018	2016-2017	2014-2015	2012-2013
	programme					
	ii) Augmentation du nombre de participants qui déclarent avoir tiré bénéfice des activités de formation de l'IDEP visant à améliorer leur travail de formulation, d'exécution et d'évaluation des politiques économiques, tout en accordant une grande importance à la dimension du genre	Résultats effectifs	8 %	--	--	--
		Objectif		--	--	--
		Estimation			--	--

Facteurs externes

18A.71 Le sous-programme devrait atteindre les objectifs visés et parvenir aux réalisations escomptées si les conditions suivantes sont réunies : a) les fonds sont suffisants pour mener à bien toutes les activités prévues; b) les répercussions de la crise financière et économique dans les pays donateurs n'ont pas d'incidence sur leur participation au financement des sessions de formation; c) à tous les niveaux, l'économie et la volonté politiques constituent non pas un obstacle mais un levier favorisant l'adoption et l'application des stratégies recommandées de planification et de gestion économique.

Produits

18A.72 Les produits de l'exercice biennal 2018-2019 seront les suivants :

Tableau 18A.30

Catégories de produits et produits finaux

Produits	Quantité
Service des organes intergouvernementaux et des organes d'experts (budget ordinaire et ressources extrabudgétaires)	
Service fonctionnel des réunions :	
1. Réunions statutaires du Conseil d'administration de l'IDEP	4
2. Comité consultatif technique de l'IDEP	4
Documentation destinée aux organes délibérants :	
3. Rapports au Conseil d'administration de l'IDEP sur l'état d'exécution du sous-programme	4
4. Rapports des réunions du Conseil d'administration de l'IDEP	4
5. Rapports intérimaires au Comité consultatif technique de l'IDEP	4
6. Rapports des réunions du Comité consultatif technique de l'IDEP au Conseil d'administration	4
7. Rapports d'audit statutaires au Conseil d'administration sur la santé financière de l'IDEP	2
8. Rapports intérimaires du programme de l'IDEP à la Conférence des ministres des finances, de la planification et du développement économique de la CEA	2
Autres services :	
Groupes spéciaux d'experts	

<i>Produits</i>	<i>Quantité</i>
9. Concertations de haut niveau réunissant des décideurs des États membres, des représentants du secteur privé et des experts afin d'examiner diverses questions relatives au développement et à la planification économiques en Afrique, en particulier celles qui se rapportent au Programme 2030	4
10. Communautés de pratique pour les planificateurs du développement en Afrique, par le biais de moyens électroniques	2
Autres activités de fond (ressources extrabudgétaires)	
Brochures, prospectus, fiches d'information, planches murales et pochettes d'information :	
11. Pochettes d'information sur l'IDEP comprenant un plan stratégique ainsi que des brochures de formation, livrets, dépliants, affiches, bannières et articles divers visant à promouvoir les activités de l'Institut	1
Séminaires :	
12. Séminaires sur le développement consacrés à des question de premier plan touchant au développement et à la planification économiques en Afrique	18
Visites sur le terrain :	
13. Exploration des applications pratiques des formations théoriques dispensées dans les domaines de l'industrialisation, des transports et des infrastructures, de l'agriculture, de l'industrie minière et de la gestion des ressources naturelles, et du tourisme	6
Documentation technique :	
14. Documents d'analyse présentés par leurs auteurs lors de manifestations scientifiques organisées conjointement par l'IDEP et ses partenaires, et diffusés au grand public en versions imprimée et électronique	4
15. Publication dans des revues d'articles de boursiers sur des sujets de recherche sélectionnés pour leur pertinence	4
16. Notes d'orientation consacrées aux résultats des séminaires mensuels sur le développement organisés conjointement par l'IDEP et ses partenaires, et diffusées au grand public en versions imprimée et électronique	12
Coopération technique (budget ordinaire et ressources extrabudgétaires)	
Services consultatifs :	
17. Missions consultatives axées sur la gestion économique et la planification du développement menées à la demande des États membres et des communautés économiques régionales	6
18. Missions d'évaluation des besoins menées dans un échantillon d'États membres et de communautés économiques régionales afin d'identifier les besoins de renforcement des capacités qui peuvent être comblés en mettant en place des cours de formation sur place et sur mesure	4
Formations de groupe (séminaires, ateliers, colloques) :	
19. Formations professionnelles de deux semaines pour 25 fonctionnaires en moyenne, portant sur divers aspects du développement et de la planification économiques en Afrique	24
20. Formations professionnelles d'une semaine pour 25 fonctionnaires en moyenne, portant sur divers aspects du développement et de la planification économiques en Afrique	16
21. Cours en ligne en français et en anglais destinés aux universitaires, à la société civile, au secteur privé et au secteur public, ayant pour matière une sélection de publications phares de la CEA	8
22. Cours en ligne en français et en anglais destinés à la société civile, au secteur privé et au secteur public, dispensés sur la plate-forme d'apprentissage en ligne de l'IDEP et couvrant l'ensemble des cours réguliers de l'Institut	12
23. Programmes de maîtrise destinés aux décideurs, proposés conjointement avec des universités africaines reconnues, et permettant des spécialisations en lien avec le développement de l'Afrique	3

<i>Produits</i>	<i>Quantité</i>
24. Ateliers d'élaboration de programmes d'enseignement axés sur la conception de nouveaux cours répondant aux besoins exprimés par les États membres lors des missions d'évaluation de l'IDEP	4
Bourses :	
25. Bourses appuyant des travaux de recherche de qualité destinés à être publiés dans des revues consacrées à la gestion des politiques économiques et à la planification du développement	6
Appui administratif	
Services centraux d'appui :	
Gestion des archives et des registres :	
26. Acquisition et mise à la disposition des participants aux formations et du grand public, en bibliothèque physique et virtuelle, de livres, journaux et autres publications en français et en anglais sur la gestion économique et la planification du développement	1

Sous-programme 9 Développement social

18A.73 La responsabilité opérationnelle du sous-programme incombe à la Division des politiques de développement social. Le sous-programme sera exécuté conformément à la stratégie décrite au sous-programme 9 du programme 15 du plan-programme biennal pour la période 2018-2019 (A/71/6/Rev.1). Il aura notamment pour orientation stratégique d'appuyer et d'accélérer la concrétisation de la vision globale pour le développement durable telle qu'exposée dans le Programme 2030, l'Agenda 2063 assorti de son premier plan décennal de mise en œuvre et le Programme d'action d'Addis-Abeba.

18A.74 Un des objectifs centraux du sous-programme sera d'appuyer l'élaboration et l'application de politiques, stratégies et programmes nationaux et sous-régionaux aptes à promouvoir le développement social dans l'optique d'une croissance et d'une transformation durables et équitables. Plus précisément, il produira des connaissances, outils et méthodes qui renforceront la capacité des États membres d'assurer la conception, la mise en œuvre et le suivi de politiques relatives à l'emploi et à la protection sociale, qui mettront un accent particulier sur les dimensions du genre, de la jeunesse, de la population et de l'urbanisation. Ce faisant il établira et consolidera des partenariats, synergies et collaborations au sein de la CEA, de même qu'avec les organismes, fonds et programmes compétents des Nations Unies, ainsi qu'avec les organisations internationales, les communautés économiques régionales, les centres de réflexion, les universités, la société civile et le secteur privé.

Tableau 18A.31

Objectifs de l'exercice biennal, réalisations escomptées, indicateurs de succès et mesure des résultats

Objectif de l'organisation : réaliser le développement humain et social inclusif et équitable nécessaire à la transformation de l'Afrique

<i>Réalisations escomptées du secrétariat</i>	<i>Indicateurs de succès</i>		<i>Mesure des réalisations</i>			
			<i>Exercice biennal</i>	<i>2017-2018</i>	<i>2016-2017</i>	<i>2014-2015</i>
a) Renforcement de la capacité des États membres d'intégrer les questions relatives à l'emploi, à la	a) Augmentation du nombre d'États membres et de communautés économiques	<i>Objectif</i>		15	--	--
		<i>Estimation</i>		--	--	--

Réalizations escomptées du secrétariat	Indicateurs de succès		Mesure des réalisations				
			Exercice biennal	2017-2018	2016-2017	2014-2015	2012-2013
protection sociale et à la sécurité nutritionnelle dans les politiques et stratégies nationales	régionales qui mettent en œuvre des politiques, des méthodes et des outils nouveaux pour la promotion de l'emploi, la sécurité nutritionnelle et la protection sociale, en insistant davantage sur la dimension du genre dans la réalisation de leurs objectifs stratégiques	Résultats effectifs				--	--
b) Renforcement de la capacité des États membres d'assurer l'élaboration, l'application et le suivi de politiques relatives à la population et à la jeunesse, visant notamment les migrations, le vieillissement et le handicap	b) Augmentation du nombre d'États membres et de communautés économiques régionales qui suivent les recommandations et utilisent les outils de la CEA pour intégrer les questions relatives à la population, au vieillissement, aux migrations, au handicap, à l'épanouissement des jeunes et à d'autres sujets apparentés dans leurs politiques et programmes nationaux de développement, en mettant l'accent sur la dimension du genre	Objectif		10		--	--
		Estimation			7		--
		Résultats effectifs				--	--
c) Renforcement de la capacité des États membres d'assurer la conception, la mise en œuvre et le suivi de politiques, programmes et stratégies d'urbanisation	c) Augmentation du nombre d'États membres qui se servent des connaissances et informations produites par la CEA pour assurer la conception, la mise en œuvre et le suivi de leurs politiques d'urbanisation dans le cadre de la planification de leur développement, en mettant l'accent sur la dimension du genre	Objectif		5		--	--
		Estimation				--	--
		Résultats effectifs				--	--

Facteurs externes

18A.75 Le sous-programme devrait atteindre les objectifs visés et parvenir aux réalisations escomptées si les conditions suivantes sont réunies : a) les États membres allouent les ressources humaines et sociales nécessaires à la mise en œuvre de cadres d'orientation aux niveaux régional et international en matière de développement social, en particulier l'examen après 20 ans de l'exécution du Programme d'action de la Conférence internationale sur la population et le développement, la Déclaration de Copenhague sur le développement social, le Programme d'action de Beijing, Habitat II et III, et la Conférence des Nations Unies de 2012 sur le développement durable (Rio+20), ainsi qu'à la mise en œuvre du NEPAD et des cadres d'orientation mis en place par l'Union africaine concernant le développement social et l'urbanisation; b) les États membres prennent des mesures pour fournir en temps voulu les données et rapports nécessaires; c) les partenaires sont disposés à collaborer et à harmoniser leurs efforts pour appuyer la CEA, les États membres et les communautés économiques régionales; d) les États membres et les décideurs nationaux soutiennent l'action menée dans le cadre du sous-programme et

coopèrent pleinement pour favoriser la prise en compte de la dimension du genre et la mise en œuvre de politiques et stratégies visant à instaurer l'égalité des genres, en mettant à disposition les ressources humaines et financières nécessaires. Pour atténuer le risque que ces conditions ne soient pas réunies, la Division renforcera ses activités de communication et d'information pour faire en sorte que les États membres connaissent le programme de travail, qu'ils soient conscients de la valeur ajoutée que la CEA apporte à leur programme d'action et que des mécanismes de coordination soient mis en place en vue de l'exécution du programme de travail.

Produits

18A.76 Les produits de l'exercice biennal 2018-2019 seront les suivants :

Tableau 18A.32

Catégories de produits et produits finaux

<i>Produits</i>	<i>Quantité</i>
Service des organes intergouvernementaux et des groupes d'experts (budget ordinaire)	
Service fonctionnel des réunions :	
1. Troisième session du Comité du genre et du développement social	1
Documentation destinée aux organes délibérants :	
2. Troisième session du Comité du genre et du développement social	1
3. Rapport annuel sur le développement social en Afrique à l'intention de la réunion annuelle conjointe du Comité technique spécialisé de l'Union africaine sur les finances, les affaires monétaires, la planification économique et l'intégration et de la Conférence des ministres africains des finances, de la planification et du développement économique de la Commission économique pour l'Afrique	2
Autres services :	
Groupes spéciaux d'experts :	
4. Mise en œuvre de la Déclaration d'Addis-Abeba sur la population et le développement en Afrique après 2014	1
5. Migrations en Afrique	1
6. Transitions de la structure des âges en Afrique	1
7. Cadres d'orientation relatifs au vieillissement en Afrique	1
8. Suivi des investissements sociaux en Afrique	1
9. État de l'urbanisation en Afrique	1
10. Inventaire des politiques	1
11. Mise en œuvre de l'objectif de développement durable 11 et du Nouveau programme pour les villes en Afrique	1
12. Données et statistiques urbaines en Afrique	1
Autres activités de fond	
Publications en série :	
13. Rapport sur le développement social en Afrique	1
Publications isolées :	
14. Mise en œuvre de la Déclaration d'Addis-Abeba sur la population et le développement en Afrique après 2014	1
15. Migrations en Afrique	1
16. Inventaire des politiques et exclusion humaine	1
17. Transitions de la structure des âges en Afrique	1
18. Examen des cadres d'orientation relatifs au vieillissement en Afrique	1
19. Explosion démographique de la jeunesse et possibilités d'emploi dans les zones urbaines en Afrique	2
20. État de l'urbanisation en Afrique	1

<i>Produits</i>	<i>Quantité</i>
21. Mise en œuvre de l'objectif de développement durable 11 et du Nouveau programme pour les villes en Afrique	1
22. Données et statistiques urbaines	1
23. Suivi des investissements sociaux en Afrique	1
Documentation technique :	1
24. Quatre notes d'orientation sur l'inventaire des politiques comme outil pour améliorer l'inclusion	4
Manuels :	
25. Intégration des migrations dans les plans nationaux et sectoriels	1
26. Intégration du dividende démographique dans les plans nationaux et sectoriels	1
27. Amélioration du suivi des investissements sociaux en Afrique	1
28. Dividende démographique : point d'ancrage pour les objectifs de développement durable	1
29. Directives sur l'intégration de l'urbanisation dans la planification nationale du développement	1
Coopération technique	
Services consultatifs à la demande de gouvernements :	
30. Intégration des questions de population dans les objectifs de développement durable et l'Agenda 2063	15
31. Services consultatifs aux États membres et aux communautés économiques régionales en matière d'interventions dans les domaines de la protection sociale, de l'emploi des jeunes, de la santé et de la nutrition dans le cadre des objectifs de développement durable	8
32. Intégration des questions de migration dans la planification nationale du développement dans le cadre des objectifs de développement durable	5
Bourses :	
33. Dividende démographique, emploi, urbanisation, migration	4
Formations de groupe (séminaires, ateliers, colloques) :	
34. En collaboration avec l'IDEP et la Division du renforcement des capacités, renforcement des capacités des décideurs en vue de l'intégration du développement social dans la planification nationale du développement	20

C. Appui au programme

- 18A.77 Les services d'appui au programme englobent les fonctions et structures liées à la Division de l'administration. Ces fonctions comprennent notamment la gestion et la mise en valeur des ressources humaines, l'administration du Centre de conférence des Nations Unies à Addis-Abeba, la gestion de la chaîne d'approvisionnement, la gestion des installations, la gestion du Service médical des Nations Unies, les services de comptabilité générale, et les services de protocole, de voyages et de transports.
- 18A.78 Pendant l'exercice biennal 2018-2019, la Division de l'administration continuera de fournir ces services afin d'apporter un appui efficace aux fonctions et services exécutés par le siège de la CEA à Addis-Abeba, les cinq bureaux sous-régionaux et l'IDEP. Elle travaillera en coordination avec les organismes, fonds et programmes des Nations Unies présents en Éthiopie pour favoriser la mise en œuvre du cadre de services communs des Nations Unies par l'équipe de gestion des opérations.
- 18A.79 Les activités prioritaires seront les suivantes : exécution des projets concernant l'ensemble du système des Nations Unies tels qu'Umoja, les Normes comptables internationales pour le secteur public (normes IPSAS) et l'examen stratégique des biens immobiliers ; fourniture d'une assistance efficace aux fonctionnaires en matière

d'organisation des carrières ; délégation de nouveaux pouvoirs aux bureaux sous-régionaux dans les domaines de la gestion des ressources humaines et financières ; rénovation du bâtiment Africa Hall ; fourniture d'un appui aux nouveaux locaux à usage de bureaux, où travaillent 680 membres du personnel du système des Nations Unies ; coordination de l'appui en matière de continuité des opérations, de résilience institutionnelle et d'intervention en cas de besoin auprès d'une trentaine d'organismes des Nations Unies opérant en Éthiopie ; renforcement de la coordination avec les organisations membres et les autres entités concernées afin d'améliorer encore les services médicaux assurés par le Service médical des Nations Unies. La Division continuera par ailleurs de participer activement au dialogue mené à l'échelle du Secrétariat sur la mise en œuvre du dispositif de prestation de services centralisée, qui devrait démarrer au cours de l'exercice biennal 2018-2019, ainsi que de l'initiative de recouvrement des coûts et d'autres activités et initiatives se rattachant à Umoja.

Produits

18A.80 Les produits de l'exercice biennal 2018-2019 seront les suivants :

Tableau 18A.33

Catégories de produits et produits finaux

Produits

Appui administratif (budget ordinaire)

Administration générale

Rapprocher les sections de la Division de l'administration par la coordination des activités nécessitant l'intervention de plusieurs sections sur des questions de fond à caractère transversal :

1. Concevoir des mécanismes permettant aux sections de la Division d'être unies dans l'action
2. Coordonner les réponses aux questions des auditeurs et des enquêteurs sur des problématiques liées à l'administration et veiller à l'application des recommandations. Représenter la Commission aux réunions de l'équipe de pays des Nations Unies, avec le pays hôte et avec l'équipe de gestion des opérations
3. Assurer à l'équipe chargée du projet Africa Hall une direction et un leadership spécifiques fondés sur la consultation et la coordination avec le pays hôte, les principales parties prenantes et le Bureau des services centraux d'appui au siège
4. Assurer un contrôle de supervision efficace en instaurant un solide mécanisme de contrôle des projets spéciaux qui relèvent de la Division et présentent des risques importants ainsi que des incidences financières

Adopter et mettre en œuvre des moyens novateurs d'assurer l'appui administratif en rationalisant les processus et les flux de travail pour garantir la fourniture prompte et efficace des services

5. Organiser la Division de sorte qu'elle soit en mesure d'appuyer les activités de la Commission de manière plus efficace
6. Fournir un appui aux activités faisant suite à la mise en œuvre d'Umoja et participer activement aux initiatives récentes relatives au dispositif de prestation de services centralisée, au recouvrement des coûts et à d'autres activités, initiatives et programmes se rapportant à Umoja
7. Participer activement à l'initiative de recouvrement des coûts afin d'en élaborer les stratégies et les aspects fonctionnels
8. Exploiter les capacités d'Umoja en matière de nouvelles fonctionnalités, d'accroissement des connaissances et de réactivité en ce qui concerne la continuité des opérations
9. Fournir des conseils quant aux décisions stratégiques à prendre concernant la responsabilité du secrétariat d'assurer des services opérationnels essentiels et urgents lors de crises
10. Tenir à jour une liste de fonctions urgentes et de processus et ressources opérationnels sous-jacents conformément aux nouvelles façons de procéder du secrétariat
11. Mettre au point des stratégies de continuité
12. Renforcer par des formations les capacités et les connaissances des coordonnateurs de la

Produits

continuité des opérations et du personnel indispensable

Gestion des ressources humaines

Assurer l'encadrement du recrutement, des affectations, de la gestion des avantages et prestations du personnel et de l'organisation des carrières :

13. Assurer l'efficacité opérationnelle de la gestion des ressources humaines
14. Plaider pour le renforcement de la responsabilisation et l'apprentissage au moyen d'un programme amélioré de perfectionnement du personnel

Services médicaux

Accroître l'efficacité des services médicaux prestés :

15. Renforcer les connaissances sur la santé et les sujets connexes et fournir des services cliniques
16. Fournir des services préventifs et de promotion de la santé
17. Conseiller la direction en matière de services médico-administratifs
18. Fournir des consultations en médecine curative

Gestion financière et comptabilité

Comptabilité et information financière des programmes :

19. Améliorer la transparence et l'efficacité des services de gestion financière par la fourniture de directives sur l'utilisation correcte des ressources en conformité avec le Règlement financier et les règles de gestion financière et autres instructions administratives et pratiques établies de l'ONU
20. Établissement des états financiers conformément aux normes IPSAS à la fin de l'année, dans le respect des délais fixés, en veillant au bon enregistrement des transactions financières

Gestion de la chaîne d'approvisionnement

21. Tous les plans d'acquisition au titre de 2018 et 2019 sont établis et approuvés dans les délais
22. Tous les fournisseurs sont enregistrés sur le Portail mondial pour les fournisseurs des organismes des Nations Unies
23. Les plans de sélection des fournisseurs sont établis, approuvés et respectés par tous
24. Un registre exhaustif des contrats et de la gestion des risques est établi aux fins de contrôle
25. De nouveaux contrats-cadres sont ajoutés
26. Tous les comptes d'inventaire sont conformes aux normes IPSAS
27. Le remplacement du mobilier standard et du matériel de bureau est effectué conformément à la politique spatiale des Nations Unies
28. Tous les envois officiels sont dédouanés et livrés dans les délais
29. Conférence sur les changements climatiques et le développement en Afrique

Services des voyages, des transports, des visas et du protocole

30. Assurer l'utilisation efficiente des moyens de transport
31. Assurer la gestion efficiente des services des visas et du protocole

Services de gestion des bâtiments

32. Assurer des services de gestion des bâtiments efficaces
33. Mettre des services efficaces de gestion des bureaux à la disposition de la CEA et des organismes des Nations Unies présents dans la même enceinte

Services de la gestion des conférences, des publications et de la documentation

34. Répondre aux demandes de services des divisions ou bureaux menant des projets extrabudgétaires dotés de ressources au titre de l'impression, de la publication et de la documentation
35. Fournir des services de conférence améliorés et de grande qualité aux réunions parlementaires et statutaires de la CEA ainsi qu'aux réunions de partenaires ou de clients extérieurs
36. Augmenter le taux d'occupation du Centre de conférence des Nations Unies (92 %) grâce à une promotion intensive et à l'adoption de meilleures pratiques et d'outils électroniques

Services de bibliothèque

37. Mettre en place un cadre institutionnel pour la gestion des fichiers administratifs tout au long de leur durée de vie (création et saisie, gestion et utilisation, élimination et archivage)

Produits

38. Veiller à la gestion et à la large diffusion des produits de savoir de la CEA afin d'influencer les politiques arrêtées par les États membres (répertoire institutionnel des connaissances de la CEA)
39. Aider les États membres à accéder aux connaissances concernant la recherche africaine ou provenant de celle-ci (plateforme fédérée ASKIA d'accès aux connaissances scientifiques en Afrique)
40. Fournir des services d'appui à la recherche au personnel du siège, aux bureaux sous-régionaux, à l'IDEP et aux États membres par le biais de la bibliothèque de la CEA (services de savoir – Système intégré de gestion des bibliothèques, abonnements, guides de recherche documentaire, marketing, catalogage et indexation)
41. Réaménager et entretenir l'espace physique de la bibliothèque de la CEA afin d'offrir un environnement propice à la recherche, utiliser les technologies les plus récentes et archiver les pièces essentielles
42. Faciliter le partage des connaissances et la collaboration avec les divisions, les bureaux sous-régionaux et les États membres, notamment par les réseaux Solution Exchange et Unite Connections
43. Rendre compte à la Commission, aux États membres et à la communauté de donateurs des résultats du programme au regard des indicateurs de résultats (tableau de bord des résultats de la direction de la CEA)
44. Proposer des conseils d'experts à toutes les unités de la CEA sur l'utilisation efficace des produits d'information dans le cadre des analyses de politiques, de l'établissement de rapports et de la publication de documents, notamment en ce qui concerne l'amélioration de la maîtrise de l'information, la formation et l'appui à l'utilisation de sources d'informations électroniques externes et des bases de données conçues par l'ONU

Services informatiques (appui électronique et communication)

45. Vidéoconférences
 46. Communications unifiées (voix et vidéo)
 47. Service de courrier électronique
 48. Postes de travail
 49. Communications intelligentes de haute performance (Internet, Intranet, réseaux virtuels privés et accès à distance)
 50. Connectivité à grande échelle via LAN, WAN, MAN et réseaux filaire, sans fil et satellitaire
 51. Outils de collaboration
 52. Appui informatique centré sur l'utilisateur
 53. Service de sécurisation des ressources d'informations de l'organisation par la mise en service et la gestion de pare-feu, la détection d'intrusions ainsi que des solutions de protection et de chiffrement des postes de travail
 54. Gestion, maintenance, administration et fonctionnement des infrastructures informatiques assurant les services informatiques
 55. Mise au point et intégration de systèmes d'automatisation des processus et fonctions opérationnels
 56. Service d'analyse intelligente des opérations pour appuyer le suivi, lancer des alarmes et soutenir la prise de décision
 57. Services informatiques pour les conférences (enregistrement, accréditation, badges, Internet, diffusion vidéo en flux)
-